



Confédération
Musicale de France

magazine

580

GEORGES PRÊTRE,
l'illustre chef d'orchestre,
nous a quitté

ZOOM SUR LA FÉDÉRATION
CMF Bourgogne

CMF-MA
Mode d'emploi



Parution bimestrielle
Numéro 580 janvier 2017
www.cmf-musique.org

Championnat National de BRASS BAND



RHÔNE GRAND LYON

RHÔNE ALPES



18 & 19 FÉVRIER 2017

“ Un événement musical unique de **CUIVRES** et **PERCUSSIONS** à voir, à écouter et à partager ”

Auditorium de **LYON**

concert

le Brass Band suisse
13 Étoiles

**Samedi 18
à 20h30**

CHAMPIONNAT
1 jour
10€ / 6€*
*Tarif réduit

CHAMPIONNAT
PASS 2 jours
15€

CONCERT
13 Étoiles
25€ / 20€*
*Tarif réduit

infos et réservations sur
www.brassband.cmf-musique.org



ANNONCE

- 2 CMF magazine :
Nouvelle formule

EXPLORATION

- 3 Zoom sur la fédération
CMF Bourgogne

BONNES PRATIQUES

- 5 La CMF-MA, Mode d'emploi
6 Les Sociétés Civiles des droits
d'auteur
7 L'Appel de cotisation en ligne,
un outil incontournable

RENCONTRE

- 8 Une carrière de tubiste,
soubassophoniste,
tromboniste basse tout terrain
avec Didier Havet
PAR BERNARD ZIELINSKI

DOCUMENTATION

- 9 *The Practice book* de Franck
Aguilhon et Didier Ottaviani
PAR BERNARD ZIELINSKI

HISTOIRE

- 12 Petit lexique des Musiques
Actuelles

ACTUALITÉS

- 13 En direct de la CMF
14 Hommage à Georges Prêtre
PAR GUY DANGAIN
Hommage à François Leduc

ENCADREMENT

- 15 DADSM 2016, palmarès

RÉGIONS

- 16 Le Tour des régions

CRÉATION

- 19 *Concerto pour mandoline*
de Jean-Claude Petit

AGENDA

- 20 À ne pas manquer

PÉRORONS, PÉRORONS...

Pérorer sur nos écoles françaises et leur excellence, celle des cuivres par exemple, ne sauvera ni les écoles ni les cuivres... il ne s'agit pas bien entendu que des cuivres.

Pendant que l'on constate que l'école française en général recule dans le classement mondial, France Musique souligne à juste titre l'excellence de l'enseignement de la musique en Finlande (5 millions d'habitants) où l'enseignement musical est une cause nationale.

Chant, théorie musicale, et accompagnement à l'instrument font partie des compétences nécessaires pour enseigner en primaire.

Une dernière réforme de l'éducation dans ce pays prévoit d'augmenter le nombre d'heures dédiées aux disciplines artistiques considérées comme indispensables pour faire de ses enfants des adultes ouverts au monde.

Faire de la musique et notamment de la pratique collective relève d'un concept général de la société qui doit intégrer école et pratique si l'on ne veut pas avoir à rendre compte un jour de cette gabegie monumentale qui consiste à former des jeunes qui, après leurs études, dans leur immense majorité, ne font plus de musique...

En couverture: Georges Prêtre à l'auditorium Olivier Messiaen de la Maison de la Radio en juillet 2009. Photo © Jean-Marc Volta



Jean Jacques Brodbeck,
Président de la CMF

Magazine de la Confédération Musicale de France

Édité par CMF,
10-12 avenue de la Marne,
92120 Montrouge
TÉL. 0155582282 | FAX: 0147356308
MAIL cmf@cmf-musique.org
SITE www.cmf-musique.org
SIRET n°78445208800031
APE n° 9499 Z

Crédit Mutuel,
44 avenue de la République,
92120 Montrouge

Directeur de la publication

Jean Jacques Brodbeck

Rédaction et réalisation

Christine Bergna | Journaliste
MAIL redac.cmfmagazine@cmf-musique.org
TÉL. 0155582287
Adrien Aybes-Gille | Graphiste
MAIL pao.cmfmagazine@cmf-musique.org
TÉL. 0155582286

Abonnement

MAIL abo.cmfmagazine@cmf-musique.org
TÉL. 0155582284

Publicité

Au support, TÉL. 0155582287

Impression

ITF Imprimeurs, Z.A. Le Sablon, CS 40051,
72230 Mulsanne

« Toute reproduction même partielle par quelque autorité que ce soit, du contenu de la présente revue, est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée ».



CMF MAGAZINE NOUVELLE FORMULE

PAR CÉCILE BAUDUIN

UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉDITORIALE

Afin de mieux répondre à vos besoins, CMF magazine est désormais édité avec une périodicité plus rapprochée pour mieux coller à l'actualité (6 numéros par an : janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre). En rubrique, il propose de façon aléatoire en fonction des numéros :

- Une mise en avant d'un ensemble musical spécifique, afin de représenter la diversité des structures de la CMF. Dans ce numéro, ce sont les Musiques Actuelles qui sont à l'honneur.
- Des rubriques dédiées à la valorisation des fédérations, des associations et des projets, illustrées d'interviews et de retours d'expériences, donnent la parole au terrain, comme ici avec la CMF Bourgogne et 3 associations qui lui sont rattachées : le Centre Musical châlonnais, le MAB Orchestra et l'Orchestre d'harmonie de Nevers.
- Des zooms sur l'actualité liés au monde de la musique, les créations et les compositeurs, les partitions « Coup de cœur » à découvrir absolument, ou encore le numérique, pour rester informé.
- Des trucs et astuces pour une meilleure utilisation de l'espace adhérent CMF réseau et de son site internet associé, afin de gagner en temps et en visibilité. Vous trouverez, par exemple, dans ce numéro, un zoom sur l'appel de cotisation en ligne.
- Une rubrique axée sur la vie administrative et culturelle d'une association pour accompagner les structures et ses membres au quotidien, ici les bonnes pratiques en termes de droits d'auteur.
- Des zooms sur la formation et la pédagogie afin d'apporter des pistes de réflexion aux écoles de musique.
- Des colonnes dédiées au recrutement et un agenda culturel pour valoriser les activités des structures.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE DIFFUSION

En 2017, CMF magazine devient un vecteur de premier ordre pour la communication de la CMF puisque tous les membres des structures adhérentes à la CMF ont la possibilité de recevoir automatiquement CMF magazine.

- Un magazine en version papier est désormais systématiquement envoyé par voie postale à chaque président de structure,

pour mise à disposition en salles de réunion, de répétition, etc.

- Un magazine en version numérique est, quant à lui, systématiquement envoyé à tous les membres des structures adhérentes à la CMF, par e-mail via CMF réseau. Comme vous pouvez le remarquer, la version numérique permet de vous amener directement vers des pages web, des vidéos, des documents, etc., afin d'enrichir votre lecture et de mettre en lumière les informations présentées.

VOUS VOULEZ CONTINUER À RECEVOIR LA VERSION IMPRIMÉE ?

Pas de problème. Si vous souhaitez recevoir des exemplaires imprimés, en dehors de celui envoyé à chaque président de structure, un formulaire d'abonnement annuel reste disponible au prix unique de 30 €, rendez-vous sur :

SITE www.cmf-musique.org/cmf-magazine

QUID DU SUPPLÉMENT EXAMENS & CONCOURS ?

Le Supplément Exams & Concours continuera à être édité au format numérique chaque année, pour l'année d'après et sera, lui aussi, envoyé à tous les membres des structures adhérentes à la CMF, par e-mail via CMF réseau.

Les commissions techniques de la CMF se réunissent tout au long de l'année pour étudier des milliers de nouvelles partitions et établir ce guide avec les listes des morceaux imposés pour les concours d'ensemble musicaux, les examens de fin de cycle d'instrument et des réservoirs pour les intercycles, et vous accompagner au mieux dans la pratique et l'apprentissage de la musique, individuelle ou collective. Riche de nombreuses pages, ce guide, proposé uniquement au format numérique, permet d'accéder rapidement aux rubriques qui vous intéressent grâce à une table des matières interactive, de cliquer, de naviguer, de consulter et d'imprimer simplement les pages qui vous sont utiles. Pour consulter le supplément 2017, rendez-vous sur :

SITE www.cmf-musique.org/cmf-magazine/supplement-examens-concours-et-listes-conseil-2017



ZOOM SUR LA FÉDÉRATION CMF BOURGOGNE

EXPLORATION | PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE BERGNA

La région géographique « Bourgogne » compte 4 départements dont la Côte d'Or (21), la Nièvre (58), la Saône-et-Loire (71) et l'Yonne (89). Chalon-sur-Saône, sous-préfecture du département de la Saône-et-Loire accueillera le Congrès CMF en avril 2017.

La CMF 71 est un peu le fer de lance de la CMF Bourgogne, étant le département qui compte le plus grand nombre de structures adhérentes avec 116 sociétés, puis la Côte-d'Or avec 52, l'Yonne, 22 et la Nièvre, 16.

Les différentes formations musicales présentes sur le territoire regroupent les harmonies, fanfares, écoles de musique, batteries fanfares, chorales, ensembles d'accordéons, orchestres symphoniques, big bands et petites formations de jazz et les Musiques Actuelles.

La CMF Bourgogne, à travers les CMF départementales, initie et aide à des projets de diffusion, de formation des cadres (direction musicale), de formation pédagogique sous forme de stage et de tutorat. Elle possède son propre orchestre de Musiques Actuelles (MAB Orchestra) afin de présenter ces musiques lors de concerts en général associés à des projets pédagogiques. Le Conseil Régional de Bourgogne allouait 40% d'aide pour l'équipement des structures musicales professionnelles et pratiques en amateur. Il serait souhaitable que ces aides puissent perdurer au sein de la nouvelle Région Bourgogne Franche-Comté. Des négociations sont en cours, ainsi qu'un Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA) est également en cours entre CMF Bourgogne et CMF Franche-Comté.

Des aides départementales non négligeables en Côte-d'Or (21) et en Saône-et-Loire (71) permettent d'accompagner d'anciens et nouveaux projets en direction des pratiques bénévoles (stages, créations musicales, rassemblements thématiques, développements pédagogiques...).

Une gestion « inappropriée » de la pratique en amateur par les instances conseillères départementales dans la Nièvre (58) et l'Yonne (89) depuis les années quatre-vingt-dix incite aujourd'hui la CMF Bourgogne à être vigilante et partenaire inconditionnelle du renouveau des structures adhérentes dans ces départements.

GEORGES PERREAU
PRÉSIDENT DE CMF BOURGOGNE

LE CENTRE MUSICAL CHÂLONNAIS, UNE ÉCOLE OÙ L'ON PEUT PRATIQUER PLEINEMENT SON ACTIVITÉ

ENTRETIEN AVEC **PATRICK GOIN**
PRÉSIDENT DE CMF-MA, PROFESSEUR DE PIANO ET GUITARES

■ Les musiciens du MAB Orchestra

Pouvez-vous nous présenter l'école ?

PATRICK GOIN : Le Centre Musical châlonnais situé à Chalon-sur-Saône a été créé en 1979, afin d'y enseigner les Musiques Actuelles et tout particulièrement avoir une approche directe de l'instrument sans passer par la phase préparatoire du solfège. L'élève commence directement l'instrument tout en travaillant le solfège. Les années ont passé et l'objectif est toujours le même, avec l'informatique en plus.

Quels sont les instruments enseignés ?

P. G. : Il y a les guitares basse, acoustique, électrique, le piano, le synthétiseur, l'accordéon, le saxophone, la trompette, la batterie et le chant depuis cette rentrée. Les cuivres tiennent une place importante, parce qu'ils apportent une légèreté dans la musique actuelle et un grain particulier. Ces instruments ont tout à fait leur place et ils étaient déjà présents dans le Rythm'n Blues. Les Américains restent les spécialistes de ces instruments dans les Musiques Actuelles.

Comment se répartissent les élèves ?

P. G. : À l'origine, nous nous adressions à une majorité d'enfants. Maintenant il y a environ 40 % d'adultes dont de nombreux adultes débutants, et des retraités passionnés qui progressent très vite. Les cours de guitare, batterie et clavier sont très demandés, viennent ensuite les cours de basses et les cuivres avec le saxophone puis la trompette. Le chant a fait son entrée cette année et 80% des élèves qui apprennent le chant sont aussi musiciens avec une majorité de guitariste, pianistes et bassistes. C'est une bonne démarche car cela permet de travailler de nouvelles harmoniques. ▶

En lien étroit avec le conservatoire de musique et d'art dramatique de Nevers

Une des particularités de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Nevers est le partenariat qui a toujours existé avec l'école de musique devenue nationale en 1985, et maintenant CRD. Bruno Boutet, actuel directeur artistique de l'orchestre, est d'ailleurs issu du corps professoral du conservatoire. Les professeurs pour les vents et percussions en particulier, participent activement au maintien de la qualité musicale recherchée en encadrant régulièrement leurs élèves et les musiciens amateurs avec l'aval de la direction du CRD.

Un répertoire qui allie tradition et modernité

L'objectif phare de l'orchestre est clairement de promouvoir le répertoire contemporain en s'appuyant sur la programmation de nombreuses œuvres originales pour ensembles à vent. C'est notamment dans cette optique qu'en janvier 2017, il sera le « support musical » d'un stage de direction d'orchestre organisé par l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vents. L'une des œuvres étudiées sera *Atlas symphony* de Thierry Deleruyelle.

Mais l'OHVN ne veut pas renier son héritage pour autant et se soucie de proposer des transcriptions pertinentes des grandes œuvres du répertoire. Cela permet une programmation audacieuse pour chacun des concerts thématiques qui voient régulièrement la participation de solistes de renom comme Fabrice Millischer et Romain Leleu pour ne citer que les derniers venus.

L'orchestre a également à cœur de soutenir les anciens élèves qui poursuivent leurs études dans les conservatoires supérieurs ou qui font déjà de brillantes carrières. Il leur propose régulièrement de se produire en soliste. C'est ainsi qu'Hélène Boulègue, Amélie Chambinaud, Matthieu Romand ou Marine Wertz ont pu partager de beaux moments musicaux avec le public nivernais et les musiciens qu'ils ont côtoyés. L'OHVN donne habituellement 3 concerts par an à la Maison de la Culture de Nevers auxquels viennent s'ajouter des concerts « familles » qui ont lieu les dimanches en fin de matinée. Décentralisées, ces séances permettent de faire découvrir l'orchestre et les instruments aux enfants de tous les quartiers de la ville. Elles rencontrent un franc succès.

L'OHVN sait aussi briller à chacun de ses déplacements en France et à l'étranger à l'occasion d'événements exceptionnels.

Des partenaires variés et des créations originales

Depuis de nombreuses années les collaborations avec les artistes, associations ou groupes artistiques sont fréquentes. Bien sûr dans ce domaine les chorales du département de la Nièvre ont toujours été des partenaires obligés dans les projets musicaux. Plus inhabituelles sont les coproductions avec des compagnies de théâtre ou de danse qui illustrent la volonté d'établir des passerelles entre les disciplines artistiques.

À propos de ces créations, on peut citer une adaptation musicale et chorégraphique du *Seigneur des anneaux* de Johan de Meij, la création du MétalOrchestre avec la compagnie de percussions industrielles Métalvoice, celle du spectacle *Laissez-vous dire* avec l'Association Musiques Traditionnelles du Conservatoire de Nevers (AMTCN), ou les premières auditions de pièces du vibraphoniste Franck Tortillier (festival D'Jazz de Nevers) ou des compositeurs Éric Ewasen, Gustavo Beytelmann ou Jean-Pierre Pommier.

La commande aux compositeurs est une démarche assez récente qui tient à cœur à l'équipe actuelle. Elle s'inscrit dans la volonté d'étoffer le répertoire pour ensemble à vent. L'OHVN a déjà commandé une pièce pour 2 saxophones et harmonie à Gilles Martin à l'occasion de l'enregistrement du CD *Opus Sax II* aux côtés du saxophoniste Bruno Totaro.

Une commande d'œuvre vient d'être faite à Maxime Aulio pour les célébrations du Centenaire de la fin de la Grande Guerre. Ce projet était depuis longtemps dans l'esprit de ▶

Vous poussez vos élèves à travailler en groupe ?

P. G. : Bien sûr, et dès le premier cycle en adaptant les morceaux au niveau de chacun. Les groupes sont principalement constitués de piano, guitare et guitare basse. Il y a une grande participation des élèves avec une exception pour certains guitaristes qui font du picking, car ce style permet de jouer seul sur scène.

Certains élèves de l'école jouent au sein du MAB Orchestra où il y a un turnover des musiciens de la région. ■

▣ **SITE** www.ecolemusiquechaalon.fr

LE MAB ORCHESTRA, UN ORCHESTRE QUI RAYONNE EN BOURGOGNE

Le MAB Orchestra (Musiques Actuelles de Bourgogne) a été créé en 2013 par la CMF Bourgogne en vue de dynamiser les harmonies et leur faire connaître de nouveaux répertoires plus « modernes ».

Les musiciens composant cette formation sont prioritairement des élèves ou des professeurs travaillant dans les structures hébergées par les fédérations départementales.

L'orchestre composé d'une section rythmique, de cuivres et d'une chanteuse décline des titres des années 1960 à aujourd'hui en proposant des morceaux représentatifs des différents courants musicaux de ces 50 dernières années (Beatles, Chicago, Steve Wonder, Earth wind and fire, Santana, etc.) et se produit régulièrement. Le premier concert a eu lieu en 2013 à la maison d'arrêt de Varennes le Grand, seule structure carcérale en France où a lieu régulièrement un atelier de pratiques musicales animé par le Centre Musical Châlonnais. Dans le cadre de projets pédagogiques, des musiciens de la structure accueillante (principalement des vents) se joignent à l'orchestre MAB Orchestra pour quelques morceaux. L'orchestre joue aussi à la demande de ses partenaires (Conseil Régional de Bourgogne et Crédit Mutuel de Bourgogne). ■

▣ Georges Perreau, Président de la CMF Bourgogne ;
MAIL georgesperreau050@gmail.com ;
TÉL. 06 29 50 82 19

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DE NEVERS (58), CLASSÉ EN DIVISION HONNEUR

L'OHVN, nouvelle dénomination de la Philharmonie municipale de Nevers, est né en 1920 de la fusion des deux sociétés musicales civiles qui coexistaient depuis le début des années 1900. La musique avait déjà une place importante à Nevers, comme en témoigne le très beau kiosque du parc Salengro. Après guerre, sous l'impulsion du directeur de cette nouvelle entité musicale voulue par le maire de l'époque, une école de musique et une société symphonique voient le jour. De son côté la « Philhar » poursuit son évolution grâce à la conviction et la compétence des musiciens émérites qui se succèdent à sa direction. Elle accédera à plusieurs reprises à la division d'honneur, la première fois à Pau en 1955, c'est d'ailleurs son classement actuel à la CMF.

▣ L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Nevers.
Photo © Rui Laurenço

Bruno Boutet qui voulait célébrer la mémoire des victimes de la guerre 14/18 et ceux des autres conflits de manière encore plus poignante.

Beaucoup d'autres idées sont encore dans les cartons d'une équipe à la motivation exceptionnelle réunissant administrateurs et musiciens de talent. Nul doute qu'elles pourront se réaliser grâce à l'investissement de tous, à la fidélité et la

confiance des partenaires de l'OHVN, avec au premier chef la municipalité de Nevers, pour un projet pérenne autour de l'avenir de la musique d'harmonie. ■

Orchestre d'harmonie de la ville de Nevers ; Présidente : Frédérique Tancray ; Directeur artistique : Bruno Boutet ;
MAIL ohvn58@gmail.com ;
FB www.facebook.com/harmoniedenevers

LA CMF-MA, MODE D'EMPLOI

BONNES PRATIQUES | PAR CÉCILE BAUDUIN

La CMF a pris l'initiative de créer CMF-MA dans la perspective d'accueillir en son sein tous les musiciens individuels ou en groupe qui ne se retrouvent pas dans ses fédérations

PATRICK GOIN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION CMF-MA, NOUS DONNE SES IMPRESSIONS

Quels sont les avantages à adhérer à la CMF-MA ?

PATRICK GOIN : Quand un ancien président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire m'a contacté, je pensais que la CMF regroupait en majorité des harmonies, mais il m'a dit : « Nous sommes ouverts à tous les styles de musique et nous souhaitons que tu en fasses partie ». Pour moi c'était une nouveauté car j'étais loin de penser que la CMF était ouverte à nos musiques. J'ai adhéré et j'ai été très bien intégré tout en travaillant avec des personnes qui faisaient une musique différente de la mienne. La création de CMF-MA par la CMF est une évolution significative qui donne la possibilité de s'ouvrir à toutes les musiques, ainsi qu'à différents modes d'expression (gospel, compagnie théâtrale...). Elle va permettre d'atteindre un grand nombre de musiciens sur le territoire national qui vont pouvoir se rencontrer, discuter, se rapprocher.

CMF-MA est un outil pédagogique et de rencontre qu'on ne trouve nulle part ailleurs en France. Cette fédération sera ce que les musiciens voudront en faire.

CMF-MA, un outil ?

P. G. : Je voudrais citer en exemple la conversation que j'ai eue avec un musicien. Il était surtout intéressé par l'assurance proposée par la CMF, et pour finir nous avons parlé des scènes ouvertes. Le discours avait évolué et je me suis dit : CMF-MA est l'outil idéal pour nos musiques, comme la CMF a été idéale pour toutes les harmonies qui ont pu converger vers une même structure. Aujourd'hui avec CMF-MA, nous nous adressons au musicien individuel. C'est une aventure et une opportunité que nous donne la CMF grâce à Jean Jacques Brodbeck, président et son équipe. Ils ont accueilli nos musiques avec générosité et beaucoup de compréhension.

Comment voyez-vous l'évolution de cette fédération ?

P. G. : Nous faisons de la musique improvisée alors que d'autres la lisent. Les styles peuvent être opposés voire antinomiques, mais l'ensemble fait un tout. Certaines harmonies réunissent plus de 40 musiciens alors que nous ne sommes que 5 au maximum... mais je pense que le langage de la musique est monochrome malgré ses diversités. Lors d'un récent voyage aux États-Unis, j'ai entendu des harmonies avec des sections rythmiques (bassiste, guitariste, pianiste, batteur) et parfois des chanteurs. Les formations sont très ouvertes et je pense que cela va se développer chez nous. Le fait que les Musiques Actuelles soient reconnues par la CMF, va amener ces deux blocs à se rencontrer, il ne reste qu'à trouver des compositeurs et des arrangeurs. PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE BERGNA

QU'EST-CE QUE CMF-MA ?

L'objectif de CMF-MA est de pouvoir accueillir tous les acteurs culturels non-membres des fédérations régionales ou départementales reconnues par la CMF, afin qu'ils puissent eux aussi intégrer ce grand réseau national de près de 300000 musiciens. Vous êtes instrumentiste, choriste, acteur, danseur... et n'appartenez pas encore au réseau CMF ? La fédération CMF-MA est faite pour vous.

POURQUOI ADHÉRER À CMF-MA ?

Intégrer CMF-MA, au travers d'une adhésion unique annuelle de 32 € par musicien, c'est bénéficier de nombreux avantages et d'un soutien national dont :

- 1 licence de membre offrant des tarifs préférentiels.
- 1 assurance pour protéger votre instrument et vous couvrir en responsabilité civile.

- Des dispositions SACEM avantageuses pour organiser des manifestations ou déclarer les droits d'auteur.

- 1 intranet et 1 site internet personnel pré-configuré pour mieux communiquer et référencer vos événements au sein du réseau CMF pour gagner en visibilité.

- 1 magazine pour connaître l'actualité de la CMF en France et relayer vos projets.

- Des manifestations annuelles culturelles et pédagogiques organisées par la CMF.

- Des conseils avisés pour présenter vos demandes de subventions, gérer vos problèmes institutionnels ou être représenté au sein des institutions nationales.

COMMENT ADHÉRER À CMF-MA ?

Pour faire une demande d'adhésion à CMF-MA, rendez-vous sur www.cmf-musique.org/cmf-ma et remplissez le formulaire. CMF-MA prendra ensuite contact avec vous.

Pour plus d'informations sur CMF-MA, consultez la plaquette : <http://bit.ly/2h1jzQe> ■

QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE CMF-MA ET UNE CMF EN RÉGION ?

La CMF est désormais composée de la fédération CMF-MA et des fédérations régionales et départementales, soutenant ainsi de nombreux ensembles musicaux, écoles, groupes et musiciens dans toute la France. Pour savoir si vos besoins correspondent plus à CMF-MA ou à la CMF de votre région, consultez le mode d'emploi :

<http://bit.ly/2getfv2>



PATRICK GOIN
Excellent pédagogue, la musique est devenue pour lui un Art de Vivre. Comme il aime à le dire : « La musique n'est ni professionnelle, ni amateur, elle est conviviale ».

Nombreux de ses élèves sont devenus professionnels, grâce à son enseignement et à sa vision de la musique. Aujourd'hui directeur du Centre Musical Chalonnais (voir p. 3), c'est également un professeur aux multiples facettes : professeur de Piano/Guitares, professeur titulaire pour le ministère de la Justice au centre Pénitentiaire de Varennes-le-Grand où il a fait rentrer la musique.

Il côtoie de grands musiciens et donne des concerts dans les plus grandes salles parisiennes. Il a participé à de nombreuses émissions Télé en tant que musicien accompagnateur.

LES SOCIÉTÉS CIVILES DES DROITS D'AUTEUR

PAR CÉCILE BAUDUIN

La CMF est en relation permanente avec les sociétés civiles des droits d'auteur et négocie régulièrement des avantages pour toutes ses structures adhérentes.

VOUS ORGANISEZ DES MANIFESTATIONS MUSICALES (CONCERTS, FESTIVALS, CONGRÈS, STAGES...)?

La **SACEM** assure la collecte et la répartition des droits dus aux auteurs, compositeurs et éditeurs de musique qui sont ses membres, au titre de la diffusion des œuvres. L'accord signé entre la SACEM et la CMF vous permet de bénéficier d'avantages exclusifs :

- **La manifestation annuelle de gratitude**, lorsque vous organisez une manifestation réservée aux membres de votre association et à leur famille, ainsi qu'aux bénévoles, avec un nombre de participants ne dépassant pas 250 personnes (ex : congrès annuel).

- **L'autorisation gratuite**, lorsque vous organisez une manifestation au compte de votre association, ne donnant lieu à aucune recette et réalisée à titre véritablement occasionnel (ex : votre harmonie donne un concert exceptionnel afin de valoriser son activité auprès de sa ville).

- **Le don annuel**, pour deux manifestations ayant généré les droits les plus importants au cours de l'année écoulée. Il est accordé une fois par an, en début d'année et concerne toutes les séances, concours et festivals compris.

- **Une aide** pour les concours de composition et d'interprétation.

- **La réduction protocolaire** sur le montant des droits d'auteurs, compte tenu de l'agrément « Éducation populaire » de la CMF, **fixée à 12,5 %**.

Vous avez jusqu'au 28 février 2017 pour adresser vos factures à la délégation SACEM de votre région **afin d'obtenir le don de 50 %** sur vos événements 2016. Consultez la boîte à outils pour connaître les conditions et consultez une lettre type de demande.

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée, vous y trouverez la boîte à outils SACEM et les grilles tarifaires négociées par la CMF :

[@SITE cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/sacem](http://cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/sacem)

VOUS PHOTOCOPIEZ OU IMPRIMEZ DES PARTITIONS ?

La **SEAM** est la société de gestion collective des droits de propriété littéraire et artistique, agréée en matière du droit de reproduction pour la musique graphique (partitions de musique, paroles de chansons, etc.). Elle propose 3 conventions :

- Pour **les écoles de musique**, la convention autorise élèves et professeurs de l'établissement signataire à utiliser des photocopies d'extraits d'œuvres musicales imprimées sous certaines conditions, moyennant le paiement de timbres-SEAM, valables pour l'année scolaire, et à apposer sur chaque photocopie.

- Pour **les sociétés musicales**, la convention autorise les fanfares, batteries-fanfares, orchestres d'harmonie, d'accordéons, à plectres, big band, brass band et bandas à reprogra-

sacem F



SPEDIDAM
Les droits des artistes-interprètes

SACD

SACEM
Société des Auteurs,
Compositeurs
et Éditeurs de Musique
[SITE www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)

SEAM
Société des Éditeurs
et Auteurs de Musique
[SITE www.seamfrance.fr](http://www.seamfrance.fr)

SPEDIDAM
Société de Perception
et de Distribution
des Droits des Artistes-
Interprètes
[SITE www.spedidam.fr](http://www.spedidam.fr)

SACD
Société des Auteurs
et Compositeurs
Dramatiques
[SITE www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

phier des œuvres de musique pour les répétitions, concerts, prestations extérieures, examens et concours (sauf pour les membres du jury) moyennant le paiement d'une redevance dans la mesure où l'association achète un exemplaire original de l'œuvre, et que sa reproduction reste sur un support papier.

- Pour **les chorales et ensembles vocaux**, la convention autorise les chorales et ensembles vocaux à utiliser des photocopies de musique imprimée (partitions musicales, paroles de chansons, méthodes) pour ses répétitions, ses concerts et pour les examens et concours auxquels elle participe, moyennant le paiement d'une redevance dans la mesure où l'association achète un exemplaire original de l'œuvre et que sa reproduction reste sur un support papier.

L'accord signé entre la SEAM et la CMF vous permet de bénéficier de tarifs avantageux. La SEAM soutient également l'organisation des concours agréés CMF et rembourse les 3 conducteurs de l'œuvre libre achetés pour les membres des jurys. Pour plus d'informations, consultez la boîte à outils SEAM :

[@SITE cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/seam](http://cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/seam)

VOUS UTILISEZ DES MUSIQUES ENREGISTRÉES ?

La **SPEDIDAM** est la société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes de la musique et de la danse. Elle délivre des autorisations pour toute utilisation de musique enregistrée.

Pour connaître les démarches à entreprendre pour protéger ses droits en tant qu'artiste, pour protéger les droits des autres en tant que producteur ou encore pour une demande d'aide à projet culturel, consultez la boîte à outils dédiée à la SPEDIDAM :

[@SITE cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/spedidam](http://cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/spedidam)

VOUS ORGANISEZ DES SPECTACLES VIVANTS ET AUDIOVISUELS ?

La **SACD** a pour mission de percevoir et de répartir les droits des auteurs et compositeurs dramatiques. La CMF et la SACD ont signé un protocole d'accord permettant aux adhérents CMF de bénéficier de conditions préférentielles lors de l'utilisation d'œuvres du répertoire de la SACD pour des représentations de théâtre amateur.

Pour des informations plus détaillées, consultez le protocole signé par la CMF :

[@SITE cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/sacd](http://cmf-musique.org/services-aux-adherents/les-droits-dauteurs/sacd)

CONTACTS CMF

Marine Walsh Foucaud, Chargée de projets culturels

MAIL marine.foucaud@cmf-musique.org

L'APPEL DE COTISATION EN LIGNE UN OUTIL INCONTOURNABLE

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉCILE BAUDUIN

CMF réseau évolue tous les ans et devient un outil incontournable pour profiter de façon optimale de tous les services proposés par la CMF. L'appel de cotisation en fait partie. Toutes les associations ont reçu l'appel de cotisation en fin d'année 2016 et ont jusqu'au 1^{er} mars 2017 pour y répondre. Françoise Harbulot, trésorière de la fédération Champagne-Ardenne a été l'une des premières à utiliser l'appel de cotisation en ligne. Voici son retour d'expérience.

Pourquoi répondre à l'appel de cotisation en ligne ?

FRANÇOISE HARBULOT : L'appel de cotisation en ligne permet avant tout de gagner du temps. Il peut se faire de n'importe où, seule une connexion internet est nécessaire, par le président ou toute autre personne ayant les droits d'accès requis.

Les fédérations d'adhésion peuvent suivre l'état d'avancement de l'appel de cotisation, contacter les structures si besoin, et obtenir un tableau synthétique des règlements, des factures et des certificats d'adhésion automatiquement.

L'appel de cotisation en ligne permet aussi un paiement plus rapide. Une fois l'appel de cotisation en ligne validé, la fédération génère la facture relative au règlement de vos cotisations et vous la communique par e-mail. À réception de la facture, il ne vous reste plus qu'à effectuer le règlement. Plusieurs structures de ma fédération ont opté pour le paiement des cotisations et des assurances par virements bancaires. D'autres ont conservé le paiement par envoi de chèque, le paiement des cotisations étant nécessaire pour que l'assurance soit prise en compte, le virement reste cependant la solution la plus rapide et la plus sûre.

Répondre à l'appel de cotisation en ligne est-il plus compliqué que dans la version papier ?

F. H. : Pas du tout ! Il faut juste appréhender l'outil intranet CMF réseau la première année, mais ensuite, c'est un gain de temps considérable. Utiliser un outil commun permet aussi de se renseigner auprès de sa fédération ou d'une autre structure pour être guidé de façon optimale. Les représentants de votre fédération ont été formés par les membres de la commission CMF réseau et pourront vous aider, en cas de doute. Vous avez également une boîte à outils Répondre à l'appel de cotisation en ligne à votre disposition pour vous guider étape par étape : <http://bit.ly/2htFUeM>

Comment faire si mes listes de membres ne sont pas salsies ?

F. H. : Ce n'est pas un problème pour répondre à l'appel de cotisation. Dans un premier temps, la structure peut renseigner uniquement l'effectif.

L'importation des données de tous les membres peut être faite plus tard. Le but n'est pas de vous obliger à saisir les informations de vos membres. Il est cependant important de le faire si vous souhaitez pouvoir recevoir toutes les communications provenant de la CMF et de votre fédération, recevoir CMF magazine et bénéficier de la nouvelle Licence CMF. Dans tous les cas, avant de se lancer dans l'appel de cotisation, il est bon de préparer les éléments nécessaires (nombre de musiciens, d'élèves...) pour avoir toutes les informations utiles à portée de main.

Quels conseils donneriez-vous ?

F. H. : Afin de répondre à l'appel de cotisation en ligne plus rapidement, surtout la première fois, voilà 3 actions simples que vous pourriez réaliser en premier lieu :

- Récupérez vos codes d'accès, si besoin, auprès de votre fédération.
- Connectez-vous à l'intranet CMF réseau et complétez la fiche de votre structure et ses paramètres (retenez que les zones en jaune doivent obligatoirement contenir une donnée).
- Renseignez les fiches de vos responsables (Président et Directeur) et profitez-en pour découvrir toute la richesse des données prévues dans les différents onglets d'une fiche adhérent.

Ces actions faites une fois pour toutes, et munis de vos effectifs (nombre de musiciens et d'élèves), vous pourrez, l'année suivante, répondre à l'appel de cotisation encore plus aisément, en quelques minutes seulement. ■



TRUCS & ASTUCES CMF RÉSEAU

Géolocaliser votre structure et vos événements

Entrer les coordonnées de sa structure et la géolocaliser permet d'être visible sur le site de sa fédération et donc de gagner en visibilité. De même que rentrer ses événements dans l'agenda et les géolocaliser permet d'être visible dans la rubrique Événements de votre site web ainsi que sur ceux du réseau CMF. Consultez la boîte à outils *Créer et géolocaliser un événement public* : <http://bit.ly/2hnglyf>

Indiquer les numéros SIRET, APE et RNA

Retrouvez ces informations très facilement par la suite, sans avoir besoin de les rechercher dans vos archives. Très utile pour remplir un dossier de demande de subvention !

TÉMOIGNAGES

«La première année, la fédération nous a accompagnés dans l'utilisation de cet outil qui était nouveau pour nous. Aujourd'hui, nous sommes autonomes et il nous a fallu moins de 30 minutes pour répondre à l'appel 2017 avec le renouvellement du contrat d'assurance en ligne intégré. Françoise Harbulot nous avait avertis, en octobre, de mettre à jour la liste des membres et du matériel à assurer.»
Association Philharmonique Crescendo

«Un rendez-vous téléphonique avec Françoise Harbulot nous a permis d'effectuer ce renouvellement (cotisations et assurances) en étant guidés au fur et à mesure des étapes, pour corriger l'effectif chiffré indiqué et nous assurer que tout était "OK" avant la validation finale. Cela nous a permis aussi de comprendre comment remplir l'agenda et la partie "Comptes et Confidentialité" de chaque membre.» Union Musicale Revinoise



UNE CARRIÈRE DE TUBISTE, SOUBASSOPHONISTE, TROMBONISTE BASSE TOUT TERRAIN **AVEC DIDIER HAVET**

RENCONTRE | PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD ZIELINSKI

DIDIER HAVET a écrit des pièces pour batterie-fanfare, notamment pour celle de Compiègne (60) dirigée par Lionel Rivière. Une de ces pièces pour euphonium et piano (éditions Robert Martin), a été retenue pour les examens de la CMF.

Né à Lille en 1964, Didier Havet fait partie de la génération de tubistes qui ont propulsé le tuba vers des himalayes de beauté! Homme de cœur, d'une grande humilité, il nous parle avec enthousiasme de son amour pour la musique.

Didier, ton parcours musical?

DIDIER HAVET: J'ai débuté la musique à l'âge de huit ans à l'harmonie de Saint-André-les-Lille (59) au tambour en travaillant les rudiments, les rigodons... Ensuite, j'ai étudié naturellement la batterie. Guy Denis, trombone solo à l'Orchestre National de Lille dirigé par Jean-Claude Casadesus, est à la tête de l'harmonie tous les jeudis soir. Un jour, l'envie me prend de faire du trombone, mais je commence au petit tuba. Au conservatoire régional de Lille, j'apprends le saxhorn avec Claude Bourrez qui à mes treize ans m'oriente vers le tuba. Mes études scolaires me mènent vers le baccalauréat de musique F11 avec des études musicales au conservatoire, des études scolaires au lycée et en complément, la fréquentation d'une harmonie, celle des Tramways de Lille. Pour la petite histoire, jouer au sein de cette harmonie donnait droit à circuler gratuitement sur tout le réseau. En parallèle à mes études de tuba, j'étudie l'harmonie. La maîtrise de la science des accords m'est d'une grande utilité aujourd'hui pour mon activité de compositeur arrangeur. J'obtiens ensuite mon Premier prix de tuba à Lille, et je m'engage à la Musique des Troupes de Marine à Rueil-Malmaison...

“JE SUIS ASSOIFFÉ DE MUSIQUE. LA PRATIQUE A DÉVELOPPÉ MA CULTURE MUSICALE ET A ENRICHİ MON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE. J'AI AINSI ÉTOFFÉ MA PERSONNALITÉ MUSICALE ET SUIS DEVENU, ON POURRAIT DIRE UN TUBISTE, SOUBASSOPHONISTE, TROMBONISTE BASSE TOUT TERRAIN !”

DIDIER HAVET

L'armée, la Musique des Troupes de Marine à Rueil-Malmaison, tes études musicales à Paris, raconte...

D. H.: La Musique des Troupes de Marine était dirigée par Jean-Michel Ballada. Je me suis engagé trois ans. Pendant mon service militaire, j'ai travaillé le tuba avec Philippe Legris, Fernand Lefong. Philippe Legris m'a fait découvrir un nouvel

univers musical, le Jazz, et les musiques improvisées. La rencontre avec Franck Steckar fut décisive pour ma carrière. Il m'a mis en relation avec son père Marc et le Tubapack. Et tout s'enchaîna : les Big Bands de Martial Solal, Michel Legrand, puis ma première séance de studio, au Studio des dames, pour Georges Moustaki en compagnie de Tony Russo à la trompette, Jacques Bolognesi au trombone. En 1986, commence la grande aventure avec l'ONJ (Orchestre National de Jazz) qui durera huit belles années sous la direction de François Jeanneau, Antoine Hervé, Denis Badault, Paolo Damiani. Nous avons tourné au Canada, en Afrique et dans toute l'Europe du Nord (Norvège, Finlande...).

Des séances de studio, des séances d'enregistrement avec les plus grands artistes, les plus grandes stars!

Des noms ?

D. H.: À ce jour, j'ai enregistré 960 titres qui vont de la variété, à la musique de pub. Je me souviens de ces merveilleuses séances de studio avec Michel Legrand, Claude Bolling, Georges Moustaki, Vladimir Cosma, Julien Clerc, Maurane, Richard Bohringer, Jacques Higelin, Arthur H, William Sheller, Catherine Ringer, Michel Sardou, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Jean-Jacques Goldman, Serge Lama, l'orchestre du Splendid, Bénabar, Francis Cabrel, Pascal Obispo, Henri Salvador, Florent Pagny, Calogero, Véronique Sanson, Eddy Mitchell, Johnny Hallyday, Jacques Dutronc, Liane Foly...

Raconte ton histoire avec le Jazz traditionnel, le New Orleans...

D. H.: Je suis assoiffé de musique. La pratique a développé ma culture musicale et a enrichi mon expérience professionnelle. J'ai ainsi étoffé ma personnalité musicale et suis devenu, on pourrait dire « un tubiste, soubassophoniste, tromboniste basse tout terrain ! ». Je travaille actuellement avec l'ensemble Pink Machine de Fred Maurin, l'Américain Song book du chanteur Hugh Coltman, le Multiquarium Big Band de Benoît Sourisse et André Charlier... ▶

Comment es-tu venu au trombone basse ?

D. H. : Avec l'ONJ, à l'occasion d'une série Léonard Bernstein au Châtelet, car il avait besoin d'un trombone basse et je me suis dit : « Allez, je vais apprendre et travailler le trombone basse... »

Intuition ou pas, suivent de sublimes aventures au trombone basse avec Eddy Mitchell, les Vieilles canailles...

D. H. : Récemment, j'ai participé avec le trombone basse à l'aventure des Vieilles canailles avec Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Jacques Dutronc. Une tournée avec eux est programmée pour l'été 2017. L'ambiance au sein de ce band est très sympathique.

Tu as joué au sein de grands orchestres.

D. H. : Faire de la scène est enrichissant et c'est un autre aspect du métier. J'ai joué dans les orchestres de Manu Dibango, Martial Solal, Diana Krall, Archie Shepp, Lester Bowie, Mingus Big Band, Jean-Jacques Milteau, Ivan Jullien, le Paris Jazz Big Band...

Avec le Mingus Big Band, tu as fait une tournée européenne.

D. H. : Au sein de ce big band, j'ai côtoyé Tommy Campbell, Adam Cruz, Randy Brecker. Nous avons assuré 18 concerts. Ce fut une expérience extraordinaire. Les musiciens de ce band jouent avec facilité. Ils connaissent le répertoire par cœur. En concert, à La Haye, j'ai pu voir et entendre jouer Elvin Jones, un batteur que j'adore...

Tu as récemment enregistré et tourné avec le Multiquarium Big Band de Benoît Sourisse et André Charlier...

D. H. : En effet, un big band époustouflant qui fête ses 25 années d'existence. L'ossature de ce band est composée de Stéphane Guillaume, Frédéric Couderc aux saxophones, Claude Egéa, Pierre Drevet à la trompette et au bugle, Denis Leloup au trombone, Pierre Perchaud à la guitare et au banjo, Jean-Michel Charbonnel à la contrebasse. Et des solistes invités : Jerry Bergonzi au saxophone ténor, Alex Sipiagin au



bugle, Philip Catherine à la guitare, Richard Poher au didgeridoo. Les arrangements sont de Pierre Drevet, Carine Bonnefoy, Stan Sulzmann...

Tu as commencé par le tambour, puis la batterie, quels sont tes batteurs préférés ?

D. H. : Peter Erskine, j'ai d'ailleurs joué avec lui et Jo Baron, Steve Gadd, Jeff Porcaro, Vinnie Colaiuta, André Ceccarelli, Cyril Atef, Manu Katché, Paco Sery. Il faut dire que j'adore la pop anglaise. J'adore leur groove, leur son.

Fort de ton expérience professionnelle, quels conseils donnes-tu aux jeunes qui viennent te voir ?

D. H. : Je leur dis que la fondation repose sur le travail du son, de la justesse, de l'écoute. Développer son sens de l'écoute est primordial. Pour moi, c'est le critère fondamental à la base du métier. J'en reviens à mes origines avec le tambour et le rythme : l'ensemble de cette fondation repose avant tout sur la maîtrise du tempo.

Merci à toi Didier pour ta disponibilité pour les lecteurs du Magazine de la Confédération Musicale de France. ■

MAIL havet.didier@sfr.fr; TÉL. 06 87 17 95 83;
FB [facebook.com/didier.havet.12](https://www.facebook.com/didier.havet.12)

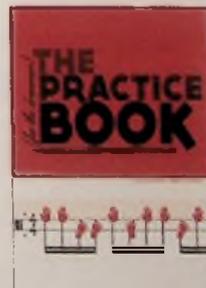
THE PRACTICE BOOK DE FRANCK AGULHON ET DIDIER OTTAVIANI

DOCUMENTATION | PAR BERNARD ZIELINSKI

L'idée principale du *Practice book* repose sur la question fondamentale : comment travailler la batterie ? Les deux pédagogues émérites, Franck Agulhon et Didier Ottaviani proposent un itinéraire balisé faisant appel à toutes les composantes de l'être (physique, mentale, psychique) portant le batteur à devenir maître de sa destinée musicale.

Continuité du *Drumbook* de Franck Agulhon (voir article JCMF n° 567 de mai 2014), le *Practice book* met en lumière le travail rigoureux, constant, lucide, de toute mécanique instrumentale. Une des richesses de cette méthode réside dans le choix de deux questions posées à un panel de batteurs phares sur la scène européenne et que tout étudiant se doit de méditer : comment améliorer « mon tempo » ? ; comment améliorer mon travail « routinier » avec l'instrument ?

Ces questions, pierre d'achoppement de la construction de tout batteur, apportent des pistes de travail dont il appartient à chacun de trouver sa « voie » en prenant conscience de la nécessité de persévérer pour se réaliser pleinement. Citons quelques batteurs phares : Raphaël Chassin (JCMF n° 519, 546, 553), Jean-Philippe Fanfant (JCMF n° 528, 530), Jean-Baptiste Perraudin (JCMF n° 544, 552, 576, 577), André Charlier (JCMF n° 529, 566), Stéphane Huchard, Régis Ceccarelli, Christophe Deschamps, Nicolas Viccaro (CMF magazine n° 575). ▶



■ *The Practice Book* (for the drummer) par Franck Agulhon et Didier Ottaviani



“UN PÉDAGOGUE EST UN ÉVEILLEUR DE CONSCIENCE QUI ENCOURAGE L'ÉLÈVE À DEVENIR CE QU'IL EST.”

De g. à d. :
Franck Agulhon
et Didier Ottaviani

Nul doute que le contenu du *Practice book* permet de qualifier nos deux compères d'authentiques pédagogues. Rappelons qu'un pédagogue est un éveilleur de conscience qui encourage l'élève à devenir ce qu'il est. Franck et Didier, en toute humilité, par amour de la musique, leur foi dans leur travail, leur ouverture aux élèves, se remettent en question tout au long de leur cheminement musical et, de ce fait, possèdent les qualités humaines et actives qui font d'eux d'authentiques pédagogues. Parmi les qualités humaines, je cite : la disponibilité, la réceptivité, l'exigence, l'expérience, la responsabilité, l'enthousiasme, la « jeunesse de caractère », l'autorité, la patience. Parmi les qualités actives, propres à la fonction, il y a : le diagnostic, l'évaluation, l'esprit de recherche, la clarté, la prise de conscience, le sens des urgences, l'esprit de synthèse, d'analyse et... l'intuition. Il est évident qu'un pédagogue ne peut enseigner que ce qu'il sait ! Le champ de connaissances de tout pédagogue doit être illimité : éléments physiques, culture. Il ne faut jamais oublier que toute musique s'inscrit dans un contexte global qu'il est impossible d'ignorer : historique, géographique, tout autant que la relation propre à l'entourage affectif familial et culturel. Pour étayer mes propos, je cite les paroles de Ian Paice, batteur du légendaire et mythique du groupe Deep Purple lors de la bag show à Paris, qui a eu lieu dimanche 9 octobre 2016 : « à la question : tes influences musicales au cours de ton enfance ? il répond : mes parents écoutaient du jazz, j'ai grandi en écoutant les plus grands big bands américains : Count Basie, Duke Ellington ; les plus grands batteurs dont Buddy Rich. »

“IL NE FAUT JAMAIS OUBLIER QUE TOUTE MUSIQUE S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE GLOBAL QU'IL EST IMPOSSIBLE D'IGNORER : HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, TOUT AUTANT QUE LA RELATION PROPRE À L'ENTOURAGE AFFECTIF FAMILIAL ET CULTUREL.”

Revenons-en au *Practice book* et à nos deux pédagogues. Nous connaissons Franck. Découvrons Didier. Il enseigne à Bordeaux. Il est le concepteur de : *myDrumApp, your drum method : iPhone, iPad, Android*. www.mydrumapp.com Il joue principalement du jazz. Pour Didier, la culture jazz est nécessaire à tout batteur (souvenez-vous des paroles de Ian Paice !). L'écoute d'un disque de jazz le fait naviguer dans l'histoire du jazz et par conséquent ne peut être qu'un facteur d'évolution.

Voyageons au cœur du *Practice book* contenant une infinité d'exercices techniques à « 4 voix » mettant en mouvement nos deux mains et nos deux pieds et où tout se travaille en « miroir », c'est-à-dire que chaque exercice se travaille à nouveau en inversant le doigté d'origine. La particularité de chaque exercice réside dans l'accompagnement d'une feuille de route. Celle-ci porte à la création, à la liberté de jeu, ouvre des horizons illimités, inexplorés, autrement dit ouvre un monde nouveau, celui de la découverte d'une nouvelle personnalité. Un des facteurs de l'évolution de la personnalité musicale se trouve au cœur de la sensibilité de chaque batteur qui, libre d'orchestrer chaque exercice selon son intuition, donnera vie à la musique.

Il faut absolument prendre le temps de lire et méditer, les trois chapitres, qui sont en quelque sorte trois « outils » qu'il faut apprendre à bien utiliser : la mécanique corporelle, la mécanique musicale, la pensée/réflexion musicale.

La mécanique corporelle relève de la technique avec : le tempo, l'échauffement, la coordination, le déliateur et l'orchestration, l'indépendance renvoyant aux dynamiques, à l'ergonomie, à la respiration, à l'utilisation du chant. La mécanique musicale, renvoie au groove, au son, à la pulsation, le time, le style, le phrasé, les cycles, les polyrythmes, les points de résolutions, l'improvisation. Enfin, la pensée/réflexion musicale met en lumière la créativité, l'intuition, l'intention, la fonction, le goût, l'écoute, la culture, l'erreur, l'ego.

Le chapitre VII, intitulé tour de table, est consacré au tempo, au rituel de travail propre à chaque batteur phare de la scène européenne. Ces batteurs livrent leur secret en toute humilité.

Nul doute que le *Practice book* trouvera sa place au cœur de votre bibliothèque et, plus qu'une méthode, sera un outil destiné à polir votre technique, prélude à votre musicalité. Et comme le disait Nicolas Boileau : « hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, polissez-le sans cesse, et repolissez-le, ajoutez quelquefois, et souvent effacez... »

Un grand merci à Frédérick Rimbart pour avoir organisé à Paris au sein de son laboratoire de la batterie, le Drumming lab, cette rencontre des plus fraternelles entre le monde de la batterie et des batteurs. ■

SITE www.franckagulhondrumbook.com ;
www.mydrumapp.com

diamdiffusion.fr

Diam

Diffusion Art Musique



+ SIMPLE
POUR ACHETER
TOUTES VOS PARTITIONS
+ RAPIDE



ALLO-COMMANDE 09 79 99 11 99

(appel non surtaxé)



Concerts de l'orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de la préfecture de police

Direction Gildas Harnois

Mardi 24 janvier 2017 à 20 h 30

Espace Lino Ventura
Avenue du Général de Gaulle
95140 Garges-lès-Gonesse
Avec la participation de l'Orchestre Passeurs d'arts
Programme : Calmel, Steckar, Legrand

Vendredi 27 janvier 2017 à 19 h 00

Auditorium Marcel Landowski
CRR de Paris - 14, rue de Madrid - 75008 Paris
Contes et légendes
Programme : Humperdinck, Prokoviev, Landowski

Vendredi 3 février 2017 à 19 h 00

Salle d'art lyrique
CNSMD de Paris - 209, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris
Programme : Durey, Milhaud, Poulenc

Renseignements

0153716197 | musique-gpx@interieur.gouv.fr

Open talent school

Logiciel de gestion et de
communication
Etablissement
d'enseignement artistique

Profitez de cette nouvelle année pour gagner du temps !

Contactez-nous
pour une présentation gratuite,
ou récupérez vos identifiants*

09 72 12 60 17
contact@opentalent.fr

Full Web
Collaboratif
Simple d'usage
Confidentialité des
données
Sauvegarde
Automatique

Offre spéciale** :
Mise en place de
l'option SMS
gratuite avec le
code CMF0117



Bénéficiez d'une remise jusqu'à 45% en tant qu'adhérent CMF

* Accès à votre module CMF réseau

www.opentalent.fr

** Offre valable pour toute souscription avant le 30/11/2016

PETIT LEXIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES

PAR CHRISTINE BERGNA

Le terme de Musiques Actuelles apparaît à la fin des années 80 alors que le ministère de la Culture décide de regrouper sous une même dénomination les musiques qui appartiennent ni au domaine de la musique classique ni à celui de la musique contemporaine.

Les Musiques Actuelles réunissent les différents styles musicaux de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle et rassemblent quatre grandes familles : le Jazz, les Musiques Amplifiées, la Musique Traditionnelle et la Chanson.

La terminologie de Musiques Actuelles qui s'est imposée depuis, englobe désormais différentes formes musicales contemporaines qui s'appuient sur les technologies nouvelles (musique électronique...).

LE BLUES, MUSIQUE FONDATRICE

Genre musical de tradition orale, vocale et instrumentale dérivé des chants de travail des Populations noires américaines, le Blues est apparu dans le sud des États-Unis au cours du XIX^e siècle. Le chanteur y exprime sa tristesse et ses déboires. D'après les premiers enregistrements des années 1920, le Blues est d'abord acoustique et souvent joué avec des instruments rudimentaires et même parfois chanté sans instrument. Dès le milieu des années 30, il s'électrifie dans les grands centres urbains comme Chicago et Détroit. On peut dire qu'il est l'élément fondateur de la plupart des musiques d'aujourd'hui, tout en continuant à évoluer de manière autonome. Il est l'une des sources du Boogie-Woogie, du Jazz, du Rock, du Hard Rock, du Rhythm'n'Blues (RnB), de la Soul et du Rap...

LES GRANDES FAMILLES MUSICALES

- Le Jazz apparaît à la fin du XIX^e siècle dans les communautés noires de la Nouvelle Orléans, construit à partir du Blues, du Ragtime, des Spirituals (mélangeant traditions africaines et mélodies liturgiques européennes), et d'harmonies venues d'Europe occidentale. Dès les années 20, il prend des formes diverses, instrumentales et vocales, à Chicago et à New-York et acquiert ses règles. À partir des années 40, le Jazz évolue à travers une suite de courants qui prouvent sa faculté à s'adapter. Le Be-Bop et le Free-Jazz introduisent l'improvisation. Puis vient le Jazz Fusion, l'Acid Jazz qui réunit des musiciens Jazz et Rap. Aujourd'hui le mariage avec la Musique Électronique donne l'Ambiant Jazz et l'Électro Jazz, sans oublier ses liens avec les Musiques du Monde.

Le Jazz en phase avec son temps communique avec des musiques différentes : acoustiques, électriques, électroniques, avec ou sans voix, écrites ou improvisées.

- Le Rhythm'n'Blues fait son apparition au début des années 40 avec l'intégration de sections de cuivres. C'est une musique destinée à la danse. Il naît dans un contexte d'urbanisation et d'électrification, et s'inspire de styles plus anciens. À la fin des années 60, certains musiciens font évoluer le Rhythm'n'Blues vers une musique baptisée Funk et dont la marque sera le «groove». La voix y est moins omniprésente que dans le

Blues et la Soul. Le Rhythm'n'Blues et le Funk sont des éléments de base du Disco des années 70, et du Rap ensuite.

- Le Rock est apparu dans les années 50 aux États-Unis et s'est développé à partir des années 60. Il prend ses racines dans le Rock'n'Roll des années 40 et 50, lui-même influencé par le Rhythm'n'Blues. Il a aussi puisé dans le Folk, le Blues, le Jazz... Il est caractérisé par une mélodie vocale dominante, souvent accompagnée par une ou plusieurs guitares et une batterie. Il peut également être accompagné de synthétiseur ou d'un piano, de cuivres et d'autres instruments. Très fédérateur, il a généré divers courants, du Hard Rock au Grunge, en passant par le Punk et la New Wave. Il a su assimiler des styles comme le Reggae, le Rap, et l'Électro. Aujourd'hui, le Rock est devenu un terme générique qui englobe une grande diversité de styles.

- Les Musiques Électroniques : l'électronique fait son apparition dans les Musiques actuelles dont le Rock, dans les années 60, avec l'utilisation de générateurs de signaux et de sons synthétiques afin de créer de nouvelles sonorités et des effets. Le synthétiseur avec la miniaturisation de l'informatique participera au développement de plusieurs styles. Des musiciens issus de la Pop, du Jazz, du Rap et des Musiques du Monde intègrent des sonorités «futuristes» et des «beats» machines dans leurs compositions.

- Le Rap est la musique de la culture Hip-Hop, mouvement né à New-York à la fin des années 70, qui englobe d'autres formes artistiques comme le graphisme, la danse, la poésie, le deejaying. Il s'est implanté au début des années 80 dans les grands centres urbains américains se combinant parfois au Rock, à la Musique Électronique, au Jazz et les nouvelles technologies.

- La Chanson, est très diversifiée. Elle est présente dans de nombreuses cultures et on la retrouve dans les Musiques Actuelles.

- Les Musiques du Monde englobent l'ensemble des musiques traditionnelles, savantes, populaires, régionales, folkloriques, voire actuelles de toutes les régions du monde, avec de nouveaux métissages aujourd'hui qui vont du mariage de deux musiques jusqu'à la fusion, comme par exemple la Musique Traditionnelle mélangée au Jazz, à l'Électro ou au Rock.

CONCLUSION

Les Musiques Actuelles sont multiples allant du Blues au Rap et au Slam en passant par le Jazz, le Rock, la Chanson, l'Électro, les Musiques du Monde... une exploration sans fin. ■

EN DIRECT DE LA CMF

BRASS BAND

Le Championnat National de Brass Band organisé par la CMF, aura lieu les 18 et 19 février 2017 à l'Auditorium de Lyon. Les orchestres seront jugés par Russell Gray, Président (Écosse), Olivier Waespi (Suisse) et Michel Becquet (France).

15 brass bands seront en lice

Catégorie, Honneur

Brass Band Aeolus, Hauts-de-France Brass Band. Œuvre imposée, choisie par le Président du jury : *Daphnis et Chloé* de Maurice Ravel, arr. Howard Snell.

Catégorie, Excellence

Brass Band de Lyon, Brass Band du CRR de Douai, Brass Band Brassage.

Œuvre imposée : *Orion* de Paul Lovatt-Cooper

Catégorie, Division 1

Brass Band Accords, Brass Band Côtes et Cuivres, Burgundy Brass.

Œuvre imposée : *Chaucer's Tunes* de Michael Ball.

Catégorie, Division 2

Brass Band du Hainaut, Brass Band Occitania, Brass Band Loire Forez, Brass Band Gouttes de cuivre, Brass Aventure.

Œuvre imposée : *Partita for Band (Postcards from Home)* de Philip Wilby.

Catégorie, Division 3

Brass Band Musicalis Algrange, Brass Band du Grand Chalon.

Œuvre imposée : *Prelude, Song & Dance* de John Golland.

Le Brass Band 13 Étoiles, orchestre suisse, donnera le concert de gala sous la direction de Dr James Gourlay le samedi 18 février à l'Auditorium de Lyon à 20h30. Fondé en 1973, le Brass Band 13 Étoiles est dirigé depuis 1977 par M. Géo-Pierre Moren. Cet ensemble est l'un des plus titrés de Suisse puisqu'il a remporté treize fois le championnat suisse des brass bands. Il a également décroché onze fois le titre lors du Swiss Open Contest et trois fois celui de l'European Open Contest. Il a participé à 14 reprises au championnat européen des brass bands et a remporté en 2009 le titre de Vice Champion d'Europe (www.bb13.com).

L'Orchestre Junior Départemental de la CMF Rhône Grand Lyon se produira sur scène pendant la délibération du jury le dimanche 19 février à 18h.

Tout le week-end vous pourrez également retrouver une exposition de 11 stands tenus par des professionnels de la musique pour cuivre. ■

Pour accéder à la billetterie, rendez-vous sur :
 ■ [SITE www.brassband.cmf-musique.org](http://www.brassband.cmf-musique.org)

FONDS D'ENCOURAGEMENT AUX INITIATIVES ARTISTIQUE ET CULTURELLES DES AMATEURS 2017

Votre structure est adhérente à la CMF, elle souhaite rendre autonome un groupe de jeunes ou monter un projet qui diffère de sa pratique habituelle en s'ouvrant vers d'autres disciplines artistiques, en se tournant vers des écritures contemporaines, en expérimentant de nouveaux modes et outils de création numérique, en provoquant des rencontres avec des œuvres et des artistes ou en mettant en place des temps de formation. Ce fonds peut vous y aider et la CMF vous accompagne dans la définition de votre projet et le montage de votre dossier. Vous avez jusqu'au 17 mars 2017 pour nous soumettre votre dossier. par courriel uniquement, à :

ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org

La CMF fera ensuite suivre les dossiers aux DRAC concernées avec copie à la DGCA. ■

Pour connaître les éléments à fournir, consultez la boîte à outils dédiée : [PDF http://bit.ly/2jvuOtS](http://bit.ly/2jvuOtS)

APPEL À CANDIDATURE

L'Orchestre d'Harmonie des Jeunes de l'Union Européenne (EUJYO) aura lieu du 8 au 26 juillet 2017 au Luxembourg et aux Pays-Bas, sous la direction du chef d'orchestre néerlandais Jan Cober. Le recrutement des musiciens a commencé. ■

Pour plus d'informations sur :
 ■ [SITE www.ugdalu.eu/ywo](http://www.ugdalu.eu/ywo)

CONCOURS NATIONAUX CMF

Concours de Maillé (85)

Date : 21 mai 2017

Ouvert aux : Orchestres d'harmonie

Organisé par l'Ensemble Musical de Maillé. ■

CONTACT Monsieur Vincent Dagbert
MAIL famille.dagbert@orange.fr
TÉL. 025187 2498

Concours de Calais

Date : 25 juin 2017

Ouvert aux : Orchestres d'harmonie, batteries-fanfars, orchestres de fanfare (20 ensembles au maximum pourront participer au concours)
 Organisé par la Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord Pas de Calais. ■

CONTACT M. Joël Bourdon
MAIL frsm@orange.fr
TÉL. 032855 3020

Concours d'Abbeville

Date : 25 mai 2017

Ouvert aux : Orchestres d'harmonie, batteries-fanfars, orchestres d'accordéons, orchestres de fan-

fares, chorales et ensembles vocaux

Organisé par la CMF Somme. ■

CONTACT M. Pascal Lion
MAIL federation.musicale.de.la.somme@wanadoo.fr
TÉL. 0322914894

CONCOURS LABELLISÉS CMF

La 1^{re} édition du Concours International de Trombone d'Alsace sous la direction artistique de Laurent Weisbeck, aura lieu du 11 au 14 mai 2017 à Kingersheim. Ce concours est organisé par l'Académie musicale et le Festival de trombone d'Alsace, en partenariat avec la Ville de Kingersheim, les Sheds et le Créa.

Le jury de grande qualité est placé sous la présidence de Jacques Mauger, concertiste International.

Ce concours est ouvert aux jeunes trombonistes de moins de 25 ans, issus des conservatoires et écoles de musique du monde entier.

Date limite d'inscription : 15/02/2017. ■

Plus d'informations sur :
 ■ [SITE www.trombone-alsace.com](http://www.trombone-alsace.com)

Le Concours International d'Accompagnement au Piano aura lieu les 11 et 12 mars 2017 sous le patronage du Festival de Musique Française de Ville d'Avray-Paris, Président d'Honneur, Laurent Petitgirard et de la Confédération Musicale de France, Président, Jean-Jacques Brodbeck.

Les éliminatoires se dérouleront le samedi 11 mars 2017, au Château de Ville d'Avray :

1. œuvre imposée pour piano seul : *Sonate* de Paul Dukas, 1^{er} mv. ; 2. transposition ; 3. réduction d'orchestre.

La Finale aura lieu le dimanche 12 mars à 17h
 1. accompagnement d'un chanteur. Mélodies françaises indiquées aux candidats à l'issue de l'éliminatoire ; 2. accompagnement d'un instrumentiste soliste.

Jury : Jean-Marie Cottet, Philippe Biros, Jean-Louis Petit, Daniel Navia. ■

Festival de musique française c/o Jean-Louis Petit,
 34 Avenue Bugeaud, 75116 Paris ;
MAIL concours@jeanlouispetit.com
TÉL. 017833 1457

NOMINATIONS

Josèphe Guidat, ancienne adjointe de la secrétaire générale de l'institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion, présidente de la Fédération Musicale de La Réunion a été promue au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en 2016.

Daniel Bart a passé le témoin de la Présidence de la Région Pays de la Loire à **Laurent Abit**.

Patricia Arnaud est la nouvelle présidente de la fédération départementale de Gironde. ■



Georges Prêtre au Théâtre antique d'Orange en juillet 2009. Photo © Jean-Marc Volta

L'illustre Chef d'orchestre Georges Prêtre nous a quitté. Il est allé rejoindre Maria Callas au Paradis de la Musique.

À 92 ans, il s'est éteint dans son château de Vaudricourt, à Naves dans le Tarn à quelques kilomètres de Castres.

Celui qui a dirigé le Philharmonique de Vienne pendant un demi-siècle a souhaité dans ses dernières volontés qu'aucune musique ne retentisse pendant la cérémonie religieuse. Son choix en dit long car seuls les musiciens connaissent la valeur symbolique du silence.

Natif de Waziers dans le Nord en plein pays minier, il commence, à l'âge de 7 ans, ses études musicales au Conservatoire de Douai et les poursuit à 15 ans au Conservatoire National de Paris. Il fait ses débuts en 1946 à l'Opéra de Marseille où il apprend son métier. Il ira par la suite

HOMMAGE À GEORGES PRÊTRE

PAR GUY DANGAIN

à l'Opéra de Lille, puis au Capitole de Toulouse avant d'être nommé chef à l'Opéra-Comique en 1956 puis à l'Opéra Garnier en 1963.

D'autre part, il dirige alternativement la plupart des orchestres étrangers : à Chicago, au Metropolitan Opera à New-York, à Berlin ainsi que la Scala de Milan et l'Orchestre Philharmonique Royal de Londres. Il était le chef préféré de Maria Callas mais aussi celui de Francis Poulenc. Georges Prêtre était Commandeur grand Officier de la Légion d'Honneur. Cette distinction lui avait été remise par Jacques Chirac en 2009. Dans la salle dorée du Musikverein, il dirigera plus de 180 concerts avec la Philharmonie de Vienne. Il est le seul Chef français à avoir participé aux concerts du Jour de l'An en 2008 et 2010. Il est membre d'Honneur de cette institution. Sur le livre d'or, il rejoint Hector Berlioz et Camille Saint-Saëns. Les Autrichiens l'adorent, le comparant volontiers à Carlos Kleiber.

C'est en octobre 2016 qu'il dirigera son dernier concert à Vienne. Le public lui réservera une ovation qui durera plusieurs minutes.

Georges Prêtre était un chef charismatique, un instinctif au style et aux interprétations extrêmement personnels.

L'Homme dégageait une énergie et un rayonnement auxquels il était impossible de se soustraire, séduisant et attachant. Ses interlocuteurs succombaient à ce magnétisme tout comme les orchestres. Il était de la lignée de Charles Munch, Pierre Monteux mais aussi Léonard Bernstein. Musicien à fleur de peau, il était au pupitre pour se sentir libre. Il dirigeait par cœur parce qu'il avait besoin de fermer les yeux pour rester dans l'atmosphère de l'œuvre.

Il était un grand défenseur de la Musique. Il aurait souhaité que tous les jeunes soient musiciens, «un rempart contre la violence».

Il parlait souvent du monde amateur et des orchestres d'harmonie : «Tout commence là», disait-il.

Il était membre du Comité d'Honneur de la CMF et alors que j'étais responsable du Conseil artistique de la CMF, je lui ai demandé de diriger l'Orchestre National d'Harmonie des Jeunes. Sans plus attendre, il me répondit oui avec plaisir et voici mon programme : Ouverture de *Candide* de Léonard Bernstein, *Tableaux d'une exposition* de Modeste Moussorgski, *Le Boléro* de Maurice Ravel. Et pourquoi pas au théâtre d'Orange ! Malheureusement ce projet n'a pas abouti. J'ai connu Georges Prêtre en 1963. C'est un souvenir inoubliable pour moi. Je venais de prendre la place de Clarinette Solo à l'Orchestre National de France. Mon premier concert eut lieu au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. Au programme, la *Symphonie en ré mineur* de César Franck. Sans répétition, les musiciens du National connaissant cette partition par cœur, ce fut une dure épreuve pour moi mais enrichissante. Ce soir-là, Georges Prêtre fut d'une extrême gentillesse à mon égard. C'était un vrai ch'ti. «Je suis Ch'ti et Viennois», disait-il.

J'ai eu le plaisir de jouer souvent sous sa direction en France et à l'étranger. Je me souviens d'un enregistrement avec La Callas, mais aussi de l'Intermezzo de *Cavalleria Rusticana* au théâtre d'Orange. Avec lui, j'ai vécu de grands moments de Musique. La phrase atteignait l'immobilité. C'est rare. Nous étions au ciel. ■

HOMMAGE À FRANÇOIS LEDUC

François Leduc, fondateur de la SEAM, dont il a été le président et le gérant depuis sa création en 1990 jusqu'en 2013, est décédé le 15 décembre à Boston (USA).

Passionné de musique, grand défenseur du droit d'auteur, éditeur de père en fils, il gérait les Éditions musicales Alphonse Leduc. Administrateur et vice-président de la SACEM, Président pendant de longues années de la Chambre syndicale des éditeurs de musique de France (CEMF), il a été aussi Président des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs gastronomes, Président du

Comité National de la Musique (CNM), administrateur du Fonds de la création musicale (FCM), de l'association des Victoires de la Musique, de la Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI). Il était également Chevalier de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite et des Arts et Lettres.

Mais, avant tout, il était positif, chaleureux, optimiste et il respirait la joie de vivre et la gaieté. ■

Philippe Girard-Leduc
Directrice Générale de la SEAM





DADSM 2016 PALMARÈS

PAR CHRISTINE BERGNA

Créé en 1985 par la CMF, en accord avec le ministère de la Culture et de la Communication, le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM) est organisé désormais chaque année paire. En 2016, 12 candidats ont été sélectionnés pour passer les épreuves (6 en option «Orchestre symphonique» et 6 en option «Orchestre d'harmonie»). L'Orchestre Philharmonique de la RATP et l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix se sont prêtés à l'exercice pour les épreuves d'admissibilité et l'orchestre symphonique Les concerts d'Athalie et l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix pour celles de l'admission. Le jury était placé sous la présidence d'Éric Sprogis.

À L'ISSUE DES ÉPREUVES, 3 CANDIDATS ONT OBTENU LE DADSM

Marjorie Claver, David Hurpeau et Benjamin Pouchard.

LES LAURÉATS

Marjorie Claver (option orchestre d'harmonie)

Issue d'une famille de musiciens, Marjorie Claver commence ses études musicales avec l'apprentissage du saxophone au Conservatoire de Pau et intègre l'Harmonie Paloise à l'âge de 14 ans. Depuis elle garde une passion pour les orchestres d'harmonie. En 2005, elle obtient le D.E. de Saxophone au Centre d'Études Supérieures de Musique et Danse du CRC de Toulouse dans la classe de Philippe Lecocq. En 2006, elle intègre la formation de Direction d'Ensembles Instrumentaux, option orchestre d'harmonie, mise en place par la Fédération Musicale d'Aquitaine en Gironde et se perfectionne auprès de Dominique Jouglà et des chefs d'orchestres invités (Cecilia Weston, Philippe Nahon, Fabrice Parmentier, Philippe Dulat). En 2007, elle obtient le C.R. à la Direction des Sociétés Musicales, puis en 2012, le D.R. à la Direction des Sociétés Musicales délivré par la fédération musicale d'Aquitaine. D'autre part, elle a suivi la formation «Apprentissage de la Musique par l'Orchestre», option direction, au Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse de Bordeaux.

Actuellement, elle occupe le poste d'Assistant Enseignement Artistique Principal, 1^{re} classe, en saxophone, dans les écoles de musique municipale de Lesca et Intercommunale des Luys en Béarn. Elle est aussi responsable des classes d'orchestre d'harmonie.

David Hurpeau (option orchestre symphonique)

Parallèlement à ses études de guitare au Pôle Supérieur d'Île-de-France, David Hurpeau a suivi une formation au Conservatoire d'Évry et obtenu un D.E.M. en direction d'orchestre. Il poursuit l'étude de cette discipline au Pôle Supérieur de Paris-Boulogne dans la classe de Nicolas Brochot.

Actuellement Directeur Musical de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, il a la responsabilité de l'Orchestre Symphonique et de l'Orchestre d'Harmonie de cette cité, gérés par l'association Orchestre + présidée par Stéphane Blaise.

Benjamin Pouchard (option orchestre symphonique)

En tant que hautboïste, la pratique de l'orchestre a jalonné les études musicales de Benjamin Pouchard. Sa passion pour l'orchestre l'a guidé vers la direction. En 2008, il obtient le DADSM, en option orchestre d'harmonie, et a suivi la formation de direction dispensée par l'Ariam Île-de-France. Depuis ses débuts dans l'harmonie à l'âge de dix ans, la pratique musicale en amateur a toujours occupé une place importante. Il a joué plusieurs années au sein de Nantes Philharmonie, et aujourd'hui il fait partie de l'Orchestre d'harmonie de Levallois.

Il est titulaire du D.E. de hautbois et est agent titulaire de la Fonction Publique Territoriale (Assistant Enseignement Artistique Principal, 1^{re} classe). Il enseigne le hautbois aux CRC de Garches (92), de Chelles (77) et d'Herblay (95) et il est professeur en charge des orchestres à vent au CRC de Chelles. En tant que musicien, il est hautboïste invité à l'Orchestre National de l'Opéra de Paris, l'Orchestre National de France, l'Ensemble Orchestral des Hauts-de-Seine ■

■ Marjorie Claver
■ David Hurpeau
Photo © T. Hernu
■ Benjamin Pouchard

LE TOUR DES RÉGIONS



L'orchestre des stagiaires en concert à Vitry-le-François



Monsieur Maurice Leblan

CHAMPAGNE-ARDENNE

LES STAGES ORGANISÉS PAR LA FÉDÉRATION EN 2016

En 1983, la toute nouvelle fédération régionale de Champagne-Ardenne organisait son 1^{er} stage de perfectionnement instrumental et de pratique collective à Bar-sur-Aube (10).

Combien d'élèves, de musiciens pratiquant un instrument d'harmonie ont bénéficié des conseils de professeurs diplômés, de professionnels originaires de la région ou y résidant, y enseignant pour la plupart ?

Depuis 20 ans le stage de direction d'orchestre d'harmonie a favorisé l'augmentation du nombre des stagiaires qui viennent de toute la France pour passer 6 jours de travail intensif en écriture musicale (avec un programme individualisé suivant le niveau de chacun) et une pratique.

Malgré les difficultés pour trouver un établissement scolaire dans la région avec un internat et des lieux de travail adaptés, le Conseil d'Administration est décidé à poursuivre ses actions de formation des cadres (chefs, chefs de pupitre, formateurs) d'une structure musicale où la pratique collective réunit amateurs et professionnels, jeunes en étude, jeunes adultes, adultes expérimentés, « seniors » volontaires pour reprendre leur formation de chef d'orchestre souvent acquise par l'expérience, ou instrumentale, pour leur plus grand plaisir de rencontrer d'autres musiciens.

Cette année c'est au lycée polyvalent François 1^{er} de Vitry-le-François (51) qu'un tel projet a pu être réalisé. L'équipe dirigeante, soutenue par le Conseil Régional, est prête à tout faire pour rendre le séjour studieux mais aussi le plus agréable possible et ce fut le cas, grâce aux talents culinaires d'un traiteur local. En résumé, un retour réussi dans cet établissement où nous avons déjà travaillé durant 8 ans de 1997 à 2003. L'ouverture de 2 stages jumelés restait liée au tarif public, avec une augmentation substantielle par rapport à celui de 2015, et préférentiel pour les adhérents régionaux, mais aussi à l'attribution d'une subvention de la Commission

permanente du Conseil Régional, indispensable pour maintenir l'équilibre budgétaire et garder un aspect financier attractif. Cette subvention ne pouvant intervenir que tout début juillet, la confirmation de candidatures et d'inscriptions d'embauches ne put se faire qu'en juillet c'est-à-dire un mois avant le 1^{er} jour des stages, ce qui engendra beaucoup de stress.

Les 13 professeurs ont concocté un programme varié et innovant pour leur prestation du vendredi, ainsi qu'un programme éclectique et individualisé pour les stagiaires. Un quart des participants était des nouveaux inscrits, constat qui se confirme depuis 2 années, avec un nombre croissant d'amateurs en fin d'activité professionnelle qui reprennent une activité de loisirs et la pratique de l'instrument étudié dans leur enfance ou l'apprentissage d'un instrument à vent, et parfois en couple.

Parallèlement, au sein de la formation des chefs, 3 découvraient la direction, 5 ont travaillé sur des paramètres musicaux nouveaux pour eux, 2 plus aguerris ont consolidé leur pratique. Th. Lépilliez, professeur, a permis à chacun de se positionner selon ses compétences en écriture musicale, et de créer une très courte pièce, *Araignée sans pattes*, basée sur les enchaînements de cadences.

Le chef d'orchestre Dan Mercureau, véritable découvreur de talents, fin psychologue et pédagogue hors pair, a eu un autre défi à mener sur 5 jours de travail : choisir un programme de partitions de styles et de difficultés différents pour un orchestre d'harmonie équilibré dans tous les pupitres, et permettre aux auditeurs attentifs, dont le Président Bruno Cherrier, d'écouter des auditions de grande qualité. Au programme : *Ben-Hur* (arr. de D. Barry), *Chariots of fire* (Vangelis, arr. de B. Lowden), *Flashing winds* (J. van Der Roost), *Greek Folk Song Suite* et *Old Russian Romances* (F. Cesarini), *Slavonic Impressions* (R. Kernén), *Symphonic Overture* (Ch. Carter) et *Tarantella* (d'après A. Reed).

Le bilan de stage est positif du point de vue de la réalisation technique et musicale, et de la qualité de vie au sein du lycée François 1^{er} en ce qui concerne les relations entre les professeurs et les

stagiaires, les jeunes et les adultes. Tous se sont quittés avec une envie de se retrouver l'an prochain, à la fin août, à Vitry-le-François. Mais la très forte implication financière de la fédération régionale, - même si la Région Champagne-Ardenne a maintenu sa subvention de soutien aux actions de formation -, laisse des disponibilités réduites pour commencer l'année et mettre en œuvre des projets musicaux, des projets d'entraide avec les dirigeants des structures. ■

■ Françoise Harbulot, Responsable des stages

MEURTHE ET MOSELLE

HOMMAGE À MAURICE LEBLAN

L'année 2016 aura été marquée par le décès le 23 août, de Monsieur Maurice Leblan (dans sa 96^e année) qui fut tout au long de sa longue vie un des piliers de la Fédération CMF Moselle Meuse.

Monsieur Leblan était professeur de contrebasse au Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz, et sa vie musicale fut particulièrement riche. Véritable mémoire de la Fédération, c'était un bonheur incomparable d'écouter ses récits relatant les différentes étapes de sa vie. Il y a quelque temps, la télévision allemande l'invitait afin qu'il puisse témoigner d'une partie plus triste de son existence, retraçant sa vie de résistant et de prisonnier durant la seconde guerre mondiale.

Grand défenseur de la cause musicale, que ce soit dans le milieu professionnel ou amateur, Maurice Leblan restera à tout jamais une figure du monde musical mosellan.

Le samedi 14 mai 2016, à la veille du Concours national CMF à Metz, Christian Greiner, Président de CMF Moselle Meuse, se rendait au chevet de Maurice Leblan, alors hospitalisé, pour lui remettre, au nom de la Fédération CMF Moselle Meuse, la plaque Yencesse, en remerciement pour les éminents services rendus au mouvement durant sa longue vie, il avait alors le bel âge de 95 ans ! Regrettant énormément de ne pouvoir être présent lors du concours à Metz, événement qu'il souhaitait voir dans sa ville depuis ▶



Concert donné par les stagiaires de direction et l'ensemble vocal Sestina à Nice



De g. à d.: Thierry Lemaire, Stéphan Nicolay, Philippe Dulat, Didier Raynal

longtemps, nous nous fixions un rendez-vous festif dès que sa santé le permettrait. Malheureusement, celui-ci n'a pu se réaliser.

La Ville de Metz, désirant garder le souvenir de ce Grand Monsieur, a décidé de créer une salle Maurice Leblan au Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole. Cette salle a été inaugurée le vendredi 9 décembre, en présence, entre autres, de Madame Aurélie Filippetti, ancienne Ministre de la Culture et adjointe au Maire de Metz.

La CMF Moselle Meuse n'oubliera jamais l'investissement hors norme de celui qui fut, durant de très longues années, le Président de la Commission artistique de la fédération. ■

Christian Greiner, Président CMF Moselle Meuse

ÎLE-DE-FRANCE

VOYAGE MUSICAL À BORD DE L'ORIENT-EXPRESS ET DU TRANSSIBÉRIEN

«Combien de fois dans mon enfance pauvre, ai-je rêvé sur les quais des gares, devant les rames uniquement composées de wagons-lits qui contenaient pour moi toute l'essence, la magie du voyage terrestre. Sur leurs flancs, des pancartes portaient les noms des capitales et de grandes villes inconnues. À l'intérieur, brillaient des bois polis, des velours. Les femmes dans les couloirs paraissaient plus belles, les hommes plus audacieux. Là, tout n'est qu'ordre et beauté, calme et volupté.» C'est par ces textes de Joseph Kessel et de Charles Baudelaire que commença le concert de l'Estudiantina d'Argenteuil le dimanche 20 mars au Figuier blanc à Argenteuil, sous la direction de Florentino Calvo. Les élèves des ensembles de guitare du CDR d'Argenteuil (direction de François Laurent) participèrent au concert.

L'Estudiantina d'Argenteuil et son chef ont proposé un grand voyage musical à bord de l'Orient-Express et du Transsibérien. Ces trains «mythiques» ont inspiré à de grands créateurs des œuvres aussi bien littéraires que musicales. Au cours de ce périple à travers l'Europe jusqu'aux frontières du Japon, chaque pays fut illustré par des textes lus par Laurent Carouana et André Salzter, comédiens et animateurs de la compagnie Carpe Diem à Argenteuil, et des musiques très évocatrices.

On a pu entendre : *Orient express* de Timo Steiner (solistes : Marie Sescousse, mandoline/Alexis Estève, guitare); *Impression orientale* (extrait) de Raffaële Calace; *Polianka-Danse* cosaque et *La lune brille* (extraits de *Réunion Russe*) de Keith David Harris; le 1^{er} mouvement du *Concerto en Sol Majeur* pour deux mandolines d'Antonio Vivaldi (solistes : Manuela Calvo/Marina Girard); *Le Beau Danube bleu* de Johann Strauss, arr. Mario Maciocchi; *Nadedja* de Mario Maciocchi; *Valse n° 2* de Dimitri Shostakovich, arr. Florentino Calvo; *Journey to Greece* de Aris Alexandros Blettenberg; *Dance of the fire celebration* de Yasuo Kuwahara; *Sur un marché persan* d'Albert W. Ketèlbey, arr. Silvio Ranieri.

Ce concert remporta un vif succès auprès des nombreux auditeurs très réceptifs à ces musiques parfois aux sonorités folkloriques. La salle réclama un biset la *Valse n° 2* de Shostakovich fut rejouée.

Bravo aux trois concepteurs de ce projet musical et littéraire très ambitieux qui fut une belle réussite : le chef d'orchestre Florentino Calvo et les comédiens Laurent Carouana et André Salzter. ■

L'Estudiantina d'Argenteuil

PACA

LA MUSIQUE DU XX^e SIÈCLE POUR CHŒUR A CAPPELLA

Le stage régional de direction, organisé par la CMF PACA, s'est déroulé les 15 et 16 octobre 2016 à Cannes et Nice, sous la direction de Philippe Dulat avec pour thème la Musique du XX^e siècle pour chœur a cappella. L'ensemble vocal Sestina, d'un excellent niveau, dirigé par Stéphan Nicolay était à la disposition des stagiaires.

Venus de loin pour certains (Bouches du Rhône, Var, Alpes Maritimes) les stagiaires, certains déjà en poste, ont pu pour la 1^{re} fois bénéficier d'un stage dans les Alpes Maritimes. Ce fait a toute son importance quand on sait que la CMF 06/PM est en pleine restructuration, sous l'impulsion de son dynamique président, Ludovic Laurent-Testoris.

La matinée du 15 octobre a été dédiée à l'étude des morceaux. Toutes les personnes ayant déjà participé à une formation avec Philippe Dulat savent à quel point l'analyse des œuvres est approfondie, les gestes examinés dans toute

leur subtilité, toujours dans un but pratique et une direction efficace et appropriée.

L'après-midi les stagiaires ont rencontré les choristes bien préparés par Stéphan Nicolay, et qui ont fait preuve d'un grand talent et d'un investissement sans faille pendant tout le week-end. Cette journée s'est déroulée dans les magnifiques locaux du Conservatoire National à Rayonnement Régional de Nice, structure dans laquelle Philippe Dulat enseigne la direction et dirige l'orchestre symphonique.

Le dimanche, tout le monde s'est levé à l'aube pour se rendre dans la salle de l'Harmonie de l'Espérance de Cannes. Gérard Olivéro, trésorier adjoint et fidèle de Georget Daumas, Président de l'Espérance (âgé de 93 ans, et toujours bon pied bon œil!) nous y attendait.

Sous les conseils experts de Philippe Dulat, nous avons finalisé notre préparation avec le chœur en vue du concert prévu l'après-midi, dans l'Église St-François de Paule à Nice, sous la direction des stagiaires et de Stéphan Nicolay. Ce concert caritatif était donné au profit des Amis de Lacassagne, en présence de Mme Marland Militello, chargée de la politique culturelle de la ville de Nice, et de Didier Raynal, Président de la CMF PACA.

Le concert s'est passé au mieux, d'autant que les stagiaires avaient eu peu de temps pour se préparer (Philippe Dulat avait ouvert son cours de direction du Conservatoire à tous, la semaine précédant le stage). Les nombreux spectateurs ont pu constater le travail accompli et ressentir l'entente totale entre le chœur, le chef, et le public.

Le programme du concert dirigé par les stagiaires était composé de : *Neige sur les orangers* de Maurice Ohanna, *Otche Nash* de Nikolay Nikolayevich Kedrov, *Totus Tuus* de Henryk Mikołaj Górecki, *Northern Lights* d'Ola Gjeilo, *Magnificat* d'Arvo Pärt, *Agnus Dei* de Samuel Barber, *A boy and a girl* d'Éric Whitacre, Kyrie de la *Misa Criolla* d'Ariel Ramirez.

Tous les stagiaires (Anne Thal, Matthieu Peyregne, Sophie Raoult, Laurent Taillard, Véronique Stee, Charlie Don, Kareen Legras, et Thierry Lemaire), l'ensemble vocal Sestina, Stéphane Nicolay, Philippe Dulat, Gérard Olivéro, Ludovic Laurent-Testoris et Didier Raynal ont été très satisfaits de ce magnifique week-end musical! Outre la convivialité omniprésente durant le ▶



L'Harmonie municipale de Saint-Omer en concert au Chiayi City Concert Hall à Taïwan

stage, il est à souligner le réel professionnalisme dont a fait preuve l'ensemble des différents acteurs, organisateurs et intervenants. Un grand Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la totale réussite de cette manifestation, et notamment à nos amis et voisins de l'Espérance de Cannes pour leur accueil. ■

Thierry Lemaire, Administrateur CMF PACA
L'ensemble vocal La Sestina
SITE www.lasestina.fr

NORD/PAS-DE-CALAIS

LA MUSIQUE DE FILM DE JOHN WILLIAMS JOUÉE PAR L'HARMONIE MUNICIPALE DE SAINT-OMER

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Saint-Omer a proposé 3 concerts aux habitants de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer les 7, 8, 9 octobre 2016 à Tilques, Moringhem et Racquinghem. L'orchestre sous la direction de Philippe Le Meur a joué les musiques de films de John Williams. Ce dernier, compositeur fétiche de Steven Spielberg, a reçu à ce jour 11 prix et a été nommé plus de 50 fois pour sa musique. Ces très beaux arrangements interprétés avec brio par l'excellente formation audomaroise ont plongé le public dans l'univers cinématographique car cette musique omniprésente, par-

fois obsessionnelle est indissociable de l'image. Comment ne pas se laisser emporter par la douce mélodie de la harpe sur fond des vertes vallées de *Jurassic Park*, pédaler allègrement avec *E.T.* ou tressauter sous la fougue des cuivres de l'épopée *Star Wars* ?

Ces concerts ont procuré de grands moments intenses en émotion de toute nature que le public a grandement apprécié, à en juger par les commentaires élogieux à l'issue des prestations de l'orchestre.

D'autres concerts sont déjà programmés pour le printemps 2017 dans 3 autres communes de la communauté de communes (CAPSO). ■

Arnaud Meteyer

GRAVÉ POUR TOUJOURS DANS NOS ESPRITS

Le 15 décembre dernier, 63 musiciennes et musiciens de l'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer se sont envolés pour Taïwan. L'orchestre répondait ainsi à l'invitation de Yeh Shu Han, membre du jury de la finale du Concours International de Composition Coups de vents de juin 2015. *Sacrifice, la mort de Samson* (Sacrifice The Death of Samson) du compositeur Wong Chun Wai interprété par l'Orchestre de Saint-Omer y avait obtenu les 1^{er} prix du jury et du public.

Pendant leur séjour, les musiciens ont pu se plonger dans un univers riche en découverte. Le pro-

gramme construit patiemment par le président Bruno Drinkebier entouré d'une équipe très active, a enchaîné répétitions, concerts et visites. Une brève prestation de l'orchestre a marqué l'ouverture de la parade qui a lancé le 25^e festival international des orchestres à vent de la ville de Chiayi, située au sud-ouest de Taïwan. Environ 70 ensembles issus pour la plupart des écoles primaires, secondaires ou des corps militaires ont défilé devant des milliers de Taïwanais. Nos musiciens ont été impressionnés par le très jeune âge de certains exécutants, par les tenues très colorées et par l'ambiance chaleureuse qui baignait l'événement.

L'orchestre d'harmonie a pu retrouver cette chaleur et cet enthousiasme lors des 2 concerts en extérieur qui ont suivi. Celui du dimanche 18 décembre après-midi s'est déroulé en pleine rue où les habitants sont venus se masser rapidement pour écouter et applaudir chaleureusement. Lundi 19, l'ambiance fut encore plus enthousiaste. Sous la baguette de Philippe Le Meur, les musiciens ont réalisé une prestation qui a enflammé la foule. Les multiples rappels en témoignent, ainsi que les innombrables selfies, autographes, photos de groupe qui ont suivi.

Le maire de Chiayi et son épouse, étaient venus accueillir François Decoster (Maire de Saint-Omer), Bruno Humetz (adjoint à la culture) ainsi que tous les musiciens de l'orchestre, et les ont même invités à revenir à Taïwan. L'apothéose a eu lieu le mardi 20, avec le concert au Chiayi City Concert Hall, devant plus de 1000 personnes. Les musiciens ont réalisé une prestation de 2 heures de très grande qualité, et accompagné le soliste trompettiste Yeh Shu Han. Le concert en live sur Internet a permis aux Audomarois de suivre ce grand moment en direct.

L'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer a véritablement conquis le cœur (et les oreilles) des Taïwanais, le concert résultat conjugué du travail et de la passion a été un triomphe !

Les moments de liberté ont permis aux musiciens et aux accompagnateurs de découvrir quelques aspects de la civilisation chinoise et chacun est rentré avec des souvenirs « exotiques » plein la tête.

Ce déplacement, une première sans aucun doute dans l'histoire de l'harmonie, restera gravé pour toujours dans l'esprit de ceux qui auront eu la chance d'y participer.

D'autres projets se dessinent déjà pour les années à venir... ■

Les musiciens de l'harmonie



L'Harmonie municipale de Saint-Omer en concert en plein air à Chiayi, Taïwan



De g. à d. : Jean-Claude Petit et Vincent Beer-Demander

CONCERTO POUR MANDOLINE DE JEAN-CLAUDE PETIT

CRÉATION | PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE BERGNA

Après Claude Bolling, Vladimir Cosma et Francis Lai, Vincent Beer Demander, virtuose de la mandoline, a fait appel à Jean-Claude Petit pour enrichir le répertoire de l'instrument qu'il défend avec ferveur.

Jean-Claude Petit sera marseillais en fin février pour la création de son Concerto. Deux concerts symphoniques suivront cet été autour des musiques de film qui rendent hommage à la Provence. Rencontre avec le compositeur.

On connaît tous, vos musiques de films, votre travail d'arrangeur, mais moins vos œuvres classiques où se situe la musique classique dans votre parcours musical ?

J.-C. P. : Tout d'abord, j'ai fait mes études au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où j'ai obtenu 3 premiers prix (contrepoint, fugue et harmonie). J'ai par la suite, fait d'autres musiques dont le jazz au piano, puis de la variété, de la musique de film et de temps à autre des musiques symphoniques, des concertos, des quatuors et aussi deux opéras... La musique classique n'a jamais été loin de moi mais elle n'a pas été le centre de mon métier. J'ai écrit des musiques très diverses et c'est ce que j'aime.

Comment est né le projet du Concerto pour mandoline ?

J.-C. P. : J'ai entendu Vincent Beer-Demander lors d'un concert avec Vladimir Cosma à Pont-à-Mousson et j'ai constaté sa grande virtuosité à la mandoline, instrument que j'ai souvent utilisé dans ma vie musicale avec certains arrangements de Julien Clerc, ou dans le film *Cyrano de Bergerac*. Je connaissais donc l'instrument et quand Vincent m'a demandé si j'acceptais d'écrire un concerto pour mandoline et orchestre, l'idée m'a séduite.

L'image de la mandoline renvoie souvent à la mélodie et à la romance, comment l'avez-vous utilisée dans ce concerto ?

J.-C. P. : Ce concerto n'a pas de prétexte, j'utilise la mandoline pour ce qu'elle peut faire. Vincent est un brillant instrumentiste et j'ai voulu faire

voir et entendre son talent. Mon inspiration se situe dans ce concept-là.

Les cordes accompagnent ici la mandoline qui vont très bien ensemble. L'histoire le prouve avec les concertos de grands compositeurs et je continue dans cette filiation.

Pouvez-vous nous parler de votre Concerto ?

J.-C. P. : Le *Concerto* débute avec un tempo très rapide et un dialogue entre l'orchestre et la mandoline. Le deuxième mouvement, plus lent, expose le côté mélodique de la mandoline avec beaucoup de sensibilité. Dans le 3^e mouvement on revient à un tempo rapide, avec de la virtuosité et un dialogue avec l'orchestre. Il y a aussi une fugue très expressive de l'orchestre. Ces trois parties s'enchaînent et l'œuvre fait une bonne dizaine de minutes.

La mandoline reste méconnue, qu'en pensez-vous ?

J.-C. P. : Oui et non, car je me suis aperçu que Vincent lui fait faire le tour du monde et les gens s'y intéressent. L'instrument n'est pas trop éloigné de la guitare et Vincent a trouvé le moyen de l'électrifier lorsqu'il joue un certain répertoire. Il branche sa mandoline sur un amplificateur un peu comme un guitariste de Jazz ou de Rock'n'Roll, ce qu'il est un petit peu. Cela rejoint une modernité de bon aloi et prouve que l'on peut jouer l'instrument à n'importe quel siècle.

Avez-vous mis en avant son côté Rock'n'Roll ?

J.-C. P. : Non, il n'y a pas de rythmique dans mon

concerto, mais il y a un rythme assez constant avec l'orchestre. Il est vrai cependant que ma conception rythmique de la musique n'est pas forcément celle utilisée traditionnellement pour la mandoline.

Avez-vous travaillé avec Vincent Beer Demander ?

J.-C. P. : Nous avons eu un dialogue avant que je commence à écrire, car je ne pratique pas l'instrument. J'ai aussi beaucoup écouté ses enregistrements et je m'en suis inspiré pour la technique de l'instrument. Puis, nous nous sommes vus plusieurs fois à Paris pour la copie et plus récemment il m'a joué les parties qu'il avait travaillées.

Vous allez diriger la création en février prochain ?

J.-C. P. : Oui. La création sera donnée avec un orchestre réduit, c'est-à-dire un double quatuor à cordes plus une contrebasse qui accompagnera la mandoline et au mois de juin nous jouerons le *Concerto* avec l'orchestre à cordes du conservatoire de Marseille.

J'ai toujours le trac avant d'écouter pour la toute première fois une œuvre sur scène. J'ai le trac pour moi, pour l'écoute des spectateurs et pour les musiciens qui jouent des choses qui ne sont pas faciles, et ce n'est jamais simple de bien jouer la musique. Mais c'est un bon trac que je ressens depuis mon enfance. Avant c'étaient pour les examens, les concours, maintenant c'est pour la première exécution d'une œuvre, avec le succès ou l'insuccès. Je suis un éternel lycéen qui attend sa note!

Vous êtes à la présidence du Conseil d'administration de la SACEM, quelle vision avez-vous du droit d'auteur ?

J.-C. P. : Depuis très longtemps je suis engagé pour le droit d'auteur qu'il faut défendre parce qu'il est attaqué avec internet. Si nous ne le défendons pas cela pourrait un jour nous empêcher de vivre de ce que nous écrivons. Le droit d'auteur est un héritage français qui date de la Révolution Française et qui a essaimé à travers le monde. Il faut le défendre à travers les organisations et notamment en discutant avec les commissaires européens qui cherchent à l'amoindrir avec la libre circulation des œuvres. ■

SITE fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Claude_Petit ; www.vincentbeerdemander.com

* voir CMF magazine n° 573, *Concerto méditerranéo* de Vladimir Cosma ; n° 576, *Encore* de Claude Bolling et *Romance de mon enfance* de Francis Lai

JEAN-CLAUDE PETIT

Ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ne l'empêchent pas de tenter, encore adolescent, l'aventure du Jazz. Il évolue alors sur les grandes scènes parisiennes, accompagnant au piano les meilleurs musiciens américains des années 60. Tenté par l'écriture, il répond à partir de 1966 aux sollicitations du Show-Business et devient l'arrangeur le plus recherché. Il écrit et réalise les disques de Julien Clerc, Serge Lama, Claude François, Mink Deville, Joan Baez, Michel Sardou, Mort Shuman, Gilbert Bécaud, etc. Il compose des chansons pour Marie Laforêt, Claude François, Serge Lama, Juliette Gréco, Alain Souchon, Julien Clerc, etc. des comédies musicales, et de très nombreuses musiques pour la publicité.

Parallèlement, il dirige de prestigieux orchestres classiques comme le London Symphony Orchestra, le Munich Symphony Orchestra, l'Orchestre

de l'Opéra de Paris, l'Orchestre de Paris, l'Orchestre National de France, etc.

Jean-Claude Petit produit, joue et compose également des albums de Jazz-Rock. En 1982, il décide de rompre avec les variétés et se met au service du cinéma.

Sa carrière de compositeur de musique de film est très vite reconnue. Il obtient en moins de dix ans un César, deux Victoires de La Musique, un British Award et de multiples nominations aux Oscars, European Awards, etc.

Parallèlement, il écrit ses premières œuvres symphoniques éditées par les Éditions Durand, et continue une collaboration déjà ancienne avec le théâtre. Enfin, il écrit et dirige deux Opéras : *Sans famille* créé en février 2007 à l'Opéra de Nice, et *Colomba* créé en mars 2014 à l'Opéra de Marseille

Jean-Claude Petit est élu Président du Conseil d'administration de la SACEM.

À NE PAS MANQUER

AGENDA

■ *Le Tambour Français* ■, Histoire et évolution, écrit par Jean-Michel Froidure, propose un voyage à travers le temps de l'histoire de la caisse française en parcourant des domaines bien divers. L'auteur instrumentiste à la Musique de la Police Nationale a fait des recherches pendant huit ans dans les musées, les bibliothèques et les collections particulières pour réaliser cet ouvrage riche d'informations.

Le Tambour Français, Histoire et évolution, Éditions Delatour France ; **SITE** www.editions-delatour.com

■ Le CNSMDP propose des cours publics avec les professeurs du Conservatoire de Paris qui s'adressent aussi bien aux élèves et aux enseignants qu'à un large public avide de découvrir la magie de la transmission d'un maître vers l'élève. Les élèves du CNSMDP jouent les œuvres qu'ils ont travaillées devant leur professeur qui leur prodigue conseils et critiques, sur le plan de la technique et de l'interprétation. Avec ces rendez-vous, le Conservatoire souhaite rendre accessibles à tous des enseignements dispensés jusqu'ici dans la confiance des salles de cours. Le premier cours a eu lieu le 4 novembre 2016 avec Alain Altinoglu, professeur de cor. Suivront les cours d'Anne-Lise Gastaldi, Valérie Guillorit, David Walter, Michel Bouvard et Olivier Latry, Svetlin Roussev, Calire Désert et Olivier Baumont.

SITE conservatoiredeparis.fr/voir-et-entendre/live

■ La première édition du Prix musical MATMUT, « Prix international d'orchestres de jazz » a récompensé le 24 novembre 2016, l'orchestre Jérémy Bruyère Quartet. Pour l'édition 2017,

les candidats peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur le site.

SITE www.jcbevents.fr ou en demandant le règlement à **MAIL** contact@jcbevents.fr

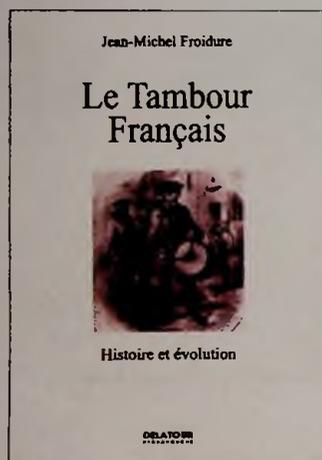
■ La Bibliothèque nationale de France expose dans la Galerie des donateurs, plus de 104 pièces issues des archives du compositeur Olivier Messiaen (1908-1992), récemment entrées à la BnF et encore inconnues du public. Cette exposition marquera en 2017 le vingt-cinquième anniversaire de la disparition de ce maître de la musique du xx^e siècle. Une conférence inaugurale du cycle « Les conférences de Richelieu, Trésors de la BnF » sera consacrée à la présentation du manuscrit du Quatuor *Pour la fin du Temps* d'Olivier Messiaen, commentée par Marie-Gabrielle Soret (BnF) et Yves Balmer (CNSMDP-Paris).

Rendez-vous le 31 janvier 2017, de 18h15 - 20h, entrée libre, Auditorium Colbert, Galerie Colbert 2 rue Vivienne, 75002 Paris

■ La 7^e édition du Concours Musical des familles aura lieu le samedi 29 avril 2017, pendant le Salon MUSICORA, Grande Halle de la Villette à Paris, à l'auditorium Boris Vian ■.

Formidable initiative destinée aux musiciens amateurs ou professionnels, cet événement est organisé en partenariat avec Buffet Crampon. Ce concours est ouvert aux ensembles instrumentaux, composés d'un minimum de 3 musiciens issus d'une même famille. Sans limite d'âge et de style musical, chaque famille dispose de 10 minutes pour séduire le jury ! Inscriptions :

SITE www.concoursmusicaldesfamilles.com





Un ensemble de services gratuits* pour donner de la visibilité à toutes vos actions !

Agenda



Boostez la visibilité de vos évènements

Vos évènements sont automatiquement publiés au même niveau que ceux de la billetterie Francebillet (FNAC) et dans la lettre d'information culturelle de votre département.

Achetez vos billets de spectacle

Trouvez et réservez facilement vos places pour un évènement.

Billetterie



Annuaire



Faites de votre structure, "LA" structure

Faites la promotion de votre structure et trouvez de nouveaux membres ou alimentez votre réseau de partenaires et de mécènes.

Diffusez vos annonces au niveau national

Trouvez facilement des candidats à vos offres d'emploi.

Annonces



Il vous suffit de saisir les informations dans votre logiciel Opentalent (Artist, School ou Manager) pour que celles-ci soient automatiquement diffusées sur le portail culturel.



Adhérents CMF, n'attendez plus, connectez-vous à votre logiciel** ou contactez-nous pour obtenir vos identifiants !

Opentalent, C'est Vous!

* Réservés à toutes les structures qui utilisent nos logiciels (Artist, School ou Manager)
 ** Version Opentalent Artist standard

09 72 12 60 17
 contact@opentalent.fr





associathèque
Partenaire de votre engagement

Plus pratique, plus convivial, le site associathèque évolue pour mieux vous accompagner.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association

www.associatheque.fr

un site  **Crédit Mutuel**